

Agence d'Urbanisme
aire métropolitaine **Lyon**naise

**Regards
2017**

*une année d'activité
partenariale*

Copyright Thierry Fourmier - Métropole de Lyon



Agence d'Urbanisme
www.urbalyon.org

Rapport d'activité approuvé par l'Assemblée générale du 29 mars 2018



Dôme
géodésique
de l'architecte

Richard Buckminster Fuller

14^e Biennale d'Art contemporain de Lyon

Copyright Thierry Fournier - Métropole de Lyon

SOMMAIRE 2017



L'Agence d'urbanisme en 2017 4

Rapport moral du Président

- > Les territoires d'intervention 6
- > Un outil d'ingénierie d'intérêt public 8
- > Une gouvernance partenariale 10
- > Un programme d'activité partagé 12
- > Une structure en réseaux 14
- > Une ouverture à l'Europe 16

L'activité 2017 en 6 chapitres 19

Propos introductif du Directeur général

- > 1. Innovation, ressources et réseaux 21
- > 2. Observation des territoires et observatoires 27
- > 3. Approches et stratégies métropolitaines 31
- > 4. Planification locale 35
- > 5. Projets urbains et périurbains 39
- > 6. Activités internationales 43

Inventaire 2017 des productions..... 47

Publications et missions d'appui aux membres et partenaires

**Valoriser notre diversité,
partager nos connaissances
et s'enrichir de nos débats
pour construire le devenir
de l'aire métropolitaine**

Michel Le Faou

*Président de l'Agence d'urbanisme,
Adjoint au maire de Lyon,
Vice-président de la Métropole de Lyon,
en charge de l'urbanisme
et du renouvellement urbain,
de l'habitat et du cadre de vie*



Dialogue entre deux adjoints au maire en charge de l'urbanisme, Alain Servan, Tarare, et Michel Le Faou, Lyon ©Daniel Gillet

L'année 2017 aura été sans conteste marquée par la question européenne. Après le référendum de 2016, le Royaume-Uni a programmé sa sortie de l'Europe pour le 29 mars 2019. Dans le même temps, les Français rappelaient leur attachement à l'Europe à l'occasion de l'élection présidentielle. Dans ce contexte, l'Agence d'urbanisme de Lyon, en célébrant les 10 ans de ses Repères européens, et la Fnau, par l'organisation de la 38^E Rencontre nationale des agences d'urbanisme à Strasbourg, ont marqué leurs travaux du sceau européen.

De cette rencontre, intitulée « Construire l'Europe des lieux et des liens », s'est dégagée une forte volonté commune des pouvoirs locaux de s'impliquer aux côtés des Etats et de l'Union européenne pour réussir les transitions et les engagements communs européens. Les intervenants ont souligné l'enjeu de penser la cohésion des territoires sous l'angle des complémentarités et des mises en réseau, au niveau local comme européen, en mobilisant les régions, les villes et les territoires dans un pacte de coresponsabilité avec les Etats et l'Union européenne. Comment la Politique européenne de cohésion de l'après 2020 pourra-t-elle prendre en compte ces enjeux compte-tenu des risques de fractionnement et de replis identitaires ?

Cette volonté de construction commune peut également caractériser le travail mené depuis des années par les collectivités de l'Aire

métropolitaine lyonnaise, qui n'ont cessé de maintenir ce cap et qui continuent à s'engager ensemble, malgré leurs différences. Comme l'a présenté François Julien, philosophe, lors de la 38^E Rencontre, nos « écarts » sont source de richesse et non de division.

Dans ce contexte, l'Agence continue à développer ses partenariats au sein du vaste territoire de l'aire métropolitaine. Après Annonay Rhône Agglo en 2016, Romans-sur-Isère a adhéré au 1^{er} janvier 2017, puis le Syndicat mixte Plaines Monts d'Or au 1^{er} octobre 2017. Entre temps, deux Communautés de communes (celle de La Dombes et celle des Monts du Lyonnais) se sont substituées à leur Syndicat mixte en charge du Scot dans notre tour de table. Et récemment ViennAgglo est devenue Vienne Condrieu Agglo, nous amenant à découvrir plus en profondeur un nouveau secteur de l'Aire métropolitaine. Notre partenariat s'élargit ainsi progressivement, ce que nous souhaitons.

Nous ne pouvons pas évoquer 2017, sans évoquer le PLU-H. Après 5 années d'élaboration, ce document capital pour poursuivre le développement et l'aménagement cohérent et harmonieux de la Métropole de Lyon et de ses 59 communes a été soumis à la décision du Conseil métropolitain et a fait l'objet d'un vote à la quasi-unanimité. Il nous reste une dernière année pour permettre son approbation définitive. De nouveau, il faut féliciter l'ensemble

du personnel de l'Agence d'urbanisme pour le travail qui a été mené avec la constance, la patience, l'efficacité et le professionnalisme nécessaires.

L'Agence s'emploie toujours à accompagner les collectivités dans les démarches de renouvellement urbain. Elle y apporte un savoir-faire et une plus-value qui peuvent faire notre fierté. Et cela dans des contextes différents, tant à Tarare qu'à Romans-sur-Isère, que dans les quartiers qui bordent le Boulevard périphérique Laurent Bonnevay au cœur de la Métropole. Le travail accompli à Saint-Fons depuis plusieurs années le démontre parfaitement. Il met en lien projets sociaux et économiques, équipements de proximité, action sur l'espace public, politique de l'habitat, desserte par les transports en commun... Il propose et expérimente de nouvelles approches. La prise en compte des objectifs du développement durable portés par l'ONU pour bâtir le plan cadre 2030 de la commune lui donne une portée nouvelle, qui retient l'intérêt national mais aussi européen (CCRE). Le projet proposé pour Arsenal-Carnot-Parmen-tier est reconnu par l'ANRU comme exemplaire au regard des attendus du NPNRU. Surtout l'Agence contribue à regarder Saint-Fons autrement, comme une pièce maîtresse de l'entrée sud de l'agglomération, repositionnant la commune dans la dynamique métropolitaine, là où tout pousserait à baisser les bras.

RAPPORT MORAL 2017

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

A l'occasion des 10 ans de Repères européens, l'Agence a organisé une manifestation particulière, le 20 juin 2017. Intitulée « R10, à la rencontre des métropoles européennes », elle a permis d'inviter des représentants des métropoles européennes « amies de Lyon » et de présenter nos travaux sur leur gouvernance. Au-delà du contenu de cette journée, qui sera évoqué plus loin dans ce rapport, c'est l'occasion de rappeler la richesse des échanges que propose l'Agence d'urbanisme de Lyon à ses membres et à ses partenaires, à la fois professionnels, inspirants et conviviaux, et la qualité de ses réseaux.

La parution du Points Fnau n° 8, intitulé « vers un urbanisme collaboratif », est également à saluer. Nous l'avons voulu et porté, en continuité de la 36^e Rencontre organisée en 2015 à Lyon, et qui avait pour thème « L'individu créateur de ville ». Il rappelle notre capacité d'anticipation et de prise en main de problématiques aux marges de nos métiers historiques, en lien notamment avec les nouvelles compétences de la Métropole de Lyon, mais aussi notre capacité à travailler avec des acteurs très différents ; dans le cas présent d'autres agences d'urbanisme bien entendu mais aussi l'IMU et la toute nouvelle Ecole urbaine de Lyon.

Autre exemple, la qualité des travaux de l'Observatoire des espaces agricoles et naturels a été saluée par les Présidents du Conseil départemental du Rhône et de la Chambre d'agriculture.

En ce domaine aussi, l'Agence révèle la diversité des territoires, apporte de nouvelles connaissances, donne corps aux débats, et cela au profit de l'ensemble de ses membres et partenaires.

En effet, nos travaux n'ont de sens que s'ils répondent aux attentes de nos membres, que s'ils sont diffusés, que s'ils sont appropriés pour susciter la discussion et permettre d'enrichir nos débats, et de là nos politiques et nos projets. Pour cela l'Agence est à l'écoute. L'année 2017 a ainsi permis de réinterroger nos interventions dans le champ de l'habitat, et de renforcer nos compétences. Les travaux de traitement et d'analyse de données, en sont ainsi enrichis. Cela a pu être constaté notamment avec l'atelier partenarial organisé en septembre avec la Métropole de Lyon sur le logement abordable.

L'année 2017 a été également marquée par la consultation engagée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'élaboration du Sradet, qui nous a amené à la rédaction de trois contributions portées par l'inter-Scot, le Pôle Métropolitain et le Réseau des villes centres et grandes agglomérations. Ce travail a été réalisé en réseau avec l'Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, mais aussi celles de Grenoble et de Clermont-Ferrand.

Ces contributions ont été une nouvelle fois l'occasion de démontrer la capacité du réseau Urba4

à travailler ensemble, à mobiliser ses ressources et ses complémentarités, à apporter du fond et de la forme à un exercice difficile tant est grande notre diversité. Ce travail a été félicité par l'ensemble des Présidents, Vice-présidents et Maires présents à la Rencontre de Clermont-Ferrand, fin novembre, représentants les Métropoles, Communautés urbaines, Communautés d'agglomération et Villes d'Annecy, de Bourg-en-Bresse, de Chambéry, de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Roanne, de Saint-Etienne, de Valence et bien entendu Lyon.

Afficher notre réseau comme un outil intégré d'ingénierie pour travailler maintenant sur l'ensemble du territoire régional, tel est bien le souhait des 4 agences d'urbanisme. La publication du 3^e et dernier tome de l'Atlas *Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines*, initiative prise dès 2015 par nos Conseils d'administration, et la tenue d'un séminaire de restitution, suivi par plus de 100 personnes mais en l'absence regrettée des élus et techniciens de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en ont fait eux aussi la pleine démonstration.

*Michel Le Faou
Président de l'Agence d'urbanisme*

> Les territoires d'intervention

Clermont-Ferrand et Saint-Etienne accèdent au statut de métropole

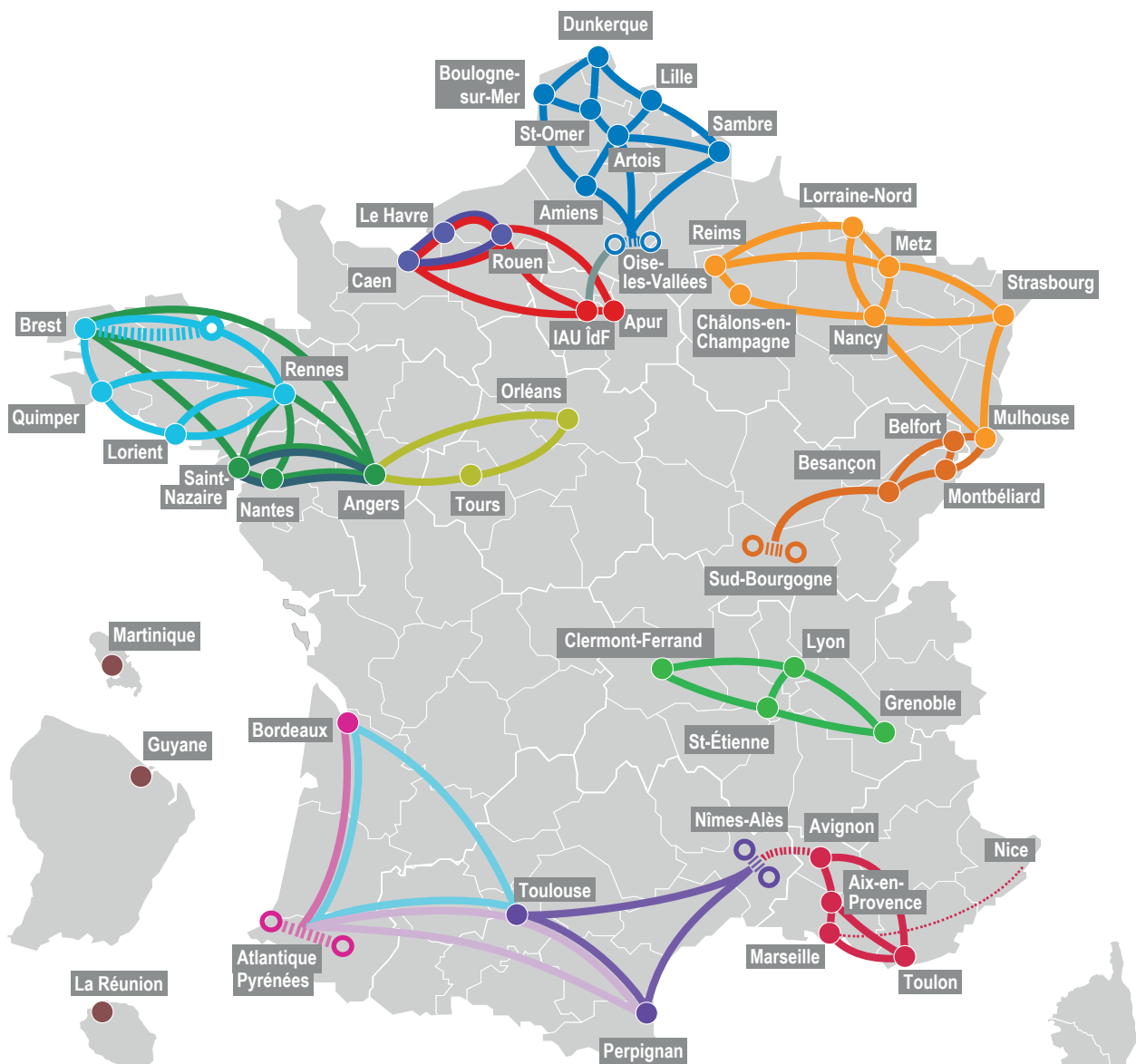
Clermont-Ferrand et Saint-Etienne sont désormais membres des 22 métropoles françaises, un statut avantageux en termes de compétences et de rayonnement, et qui pourrait modifier leurs relations avec la collectivité régionale.

Acteurs de l'économie, 04/01/2018

Les fusions de régions produisent leurs premières économies

Les présidents de Région rencontrent ce mardi Emmanuel Macron. Ils avancent des efforts de gestion et réclament de nouveaux pouvoirs.

Les Echos, 30/05/2017



Coopération inter-agences



Réseaux d'agences



Agences multipolaires

Réalisation : Fnau, 2018

La Métropole de Lyon, vecteur de richesse pour les territoires voisins

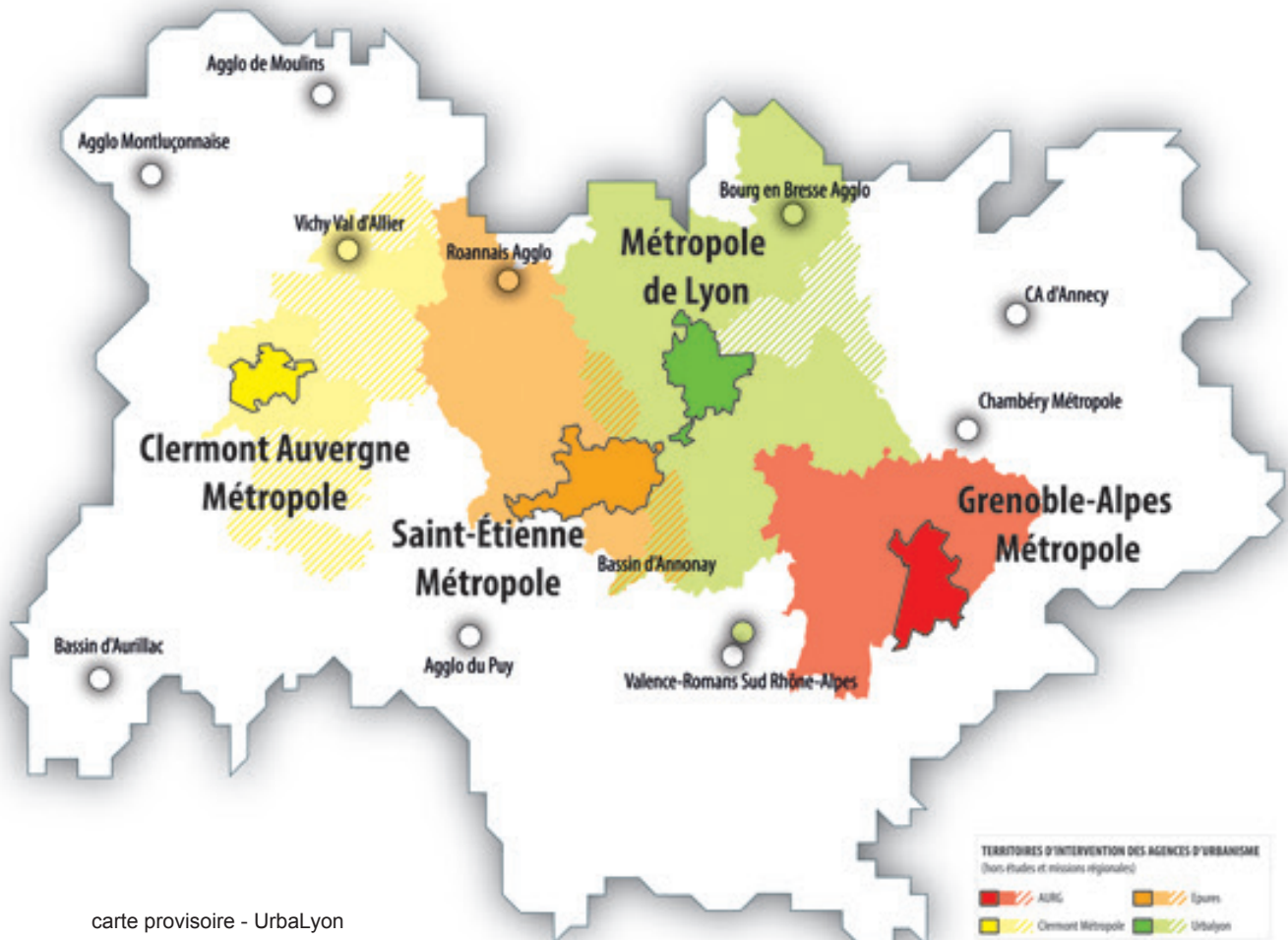
Plus que jamais deuxième pôle de développement économique du pays, la Métropole de Lyon réunit une diversité d'entreprises qui lui confère une place singulière dans l'hexagone.

Le Tout Lyon en Rhône-Alpes, 22/07/2017

Conseil économique régional, l'enjeu des villes moyennes

Des villes moyennes avec un fort potentiel industriel !
Tel est l'enjeu pour l'avenir de l'économie régionale et l'emploi.

Le Réveil du Vivarais, 31/05/2017



> Un outil d'ingénierie d'intérêt public dont les activités contribuent...

Adhérer
(cotisation)

Une Agence d'urbanisme

Une ingénierie d'intérêt public au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise

Les instances associatives

Un fonctionnement partenarial associant 42 collectivités et structures publiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

Copyright Laurence Danière - Métropole de Lyon

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques.

Une Agence d'urbanisme a pour missions (article L121-3 du Code de l'urbanisme modifié par la loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Sa forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau.

Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4^e collège).

... à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise

Missionner
(subvention)

Un programme d'activité partenarial

contribuant à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise

Contrats spécifiques

... pour répondre aux besoins

Observations, analyses, études thématiques, documents de planification, projets et expertises urbaines, diffusion des connaissances, animation territoriale, R&D...

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETL 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration.

Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres.

La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015.

Les principales règles de fonctionnement ont été réunies dans un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration le 20 juin 2017. Ce document complète les statuts associatifs.

La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi le programme se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, et ceci dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme d'activités, et notamment sa participation financière à sa réalisation, sont précisées dans une convention annuelle. Chaque membre est donc libre de fixer chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser à l'Agence d'urbanisme selon l'intérêt qu'il porte aux activités proposées.

Les analyses juridiques menées en 2014 ont permis d'apparenter les Agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'Etat (guide actualisé de fonctionnement des Agences d'urbanisme approuvé par l'Assemblée générale de la Fnau).

> Une gouvernance partenariale

■ 1^{er} collège réunissant les membres de droit

Métropole de Lyon
État
Département du Rhône
Sepal
Sytral
Epora
Pôle Métropolitain

■ 2^e collège Adhérents : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes de Scot (hors aggl. lyonnaise)

Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo
Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Communauté d'agglomération de la Porte de l'Isère
Communauté d'agglomération Vienne Condrieu agglomération
Communauté de communes de La Dombes
Communauté de communes de la Vallée du Garon
Communauté de communes des Monts du Lyonnais
Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
Communauté de communes du Pays Mornantais
Commune de Bourgoin-Jallieu
Commune de Romans-sur-Isère
Commune de Tarare
Syndicat mixte du Scot de l'Ouest-lyonnais
Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

■ 3^e collège Adhérents : communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes (hors Scot), établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Agence régionale de santé (depuis le 1^{er} janvier 2018)
Caisse des dépôts et consignations
Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole
Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône
Communauté de communes de l'Est lyonnais
Communauté de communes du Pays de l'Ozon
Commune de Lyon
Commune de Vaulx-en-Velin
Commune de Vénissieux
Commune de Villeurbanne
Grand Lyon Habitat
Lyon Métropole Habitat
Opac du Rhône
Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
Syndicat mixte Plaines Mont d'or

43 membres
siégeant au sein de 3 collèges

**L'Agence, outil
d'ingénierie publique
d'échelle métropolitaine
au service des territoires**

*Observation, études thématiques,
planification, projets urbains,
diffusion des connaissances,
animation territoriale,
recherche et innovation*



■ **L'Assemblée générale** approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations.

Elle se compose des représentants des membres de droit et adhérents. Chaque membre de droit dispose de 2 représentants à l'Assemblée générale, à l'exception de la Métropole de Lyon (20 représentants). Chaque membre adhérent dispose de 1 représentant à l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a été renouvelée le 29 mars 2016. Elle est composée de 68 personnes (1^{er} janvier 2018) et est réunie deux fois par an.

■ **Le Conseil d'administration** est l'organe de décision et de contrôle interne de l'Association. Il est composé de 24 administrateurs et se réunit 4 fois par an.

Chaque membre de droit dispose d'au moins 1 représentant au Conseil d'administration (6 pour la Métropole de Lyon, 2 pour l'Etat et 2 pour le Sepal). Il s'agit de Michel Le Faou, Karine Dognin-Sauze, Marc Grivel, Brigitte Jannot, Richard Llung et Xavier Odo pour la Métropole de Lyon, Françoise Noars et Joël Prillard, représentants du Préfet de Région, Christiane Agarrat pour le Département du Rhône, Jean-Yves Sécheresse et Paul Vidal pour le Sepal, Sarah Peillon pour le Sytral, Alain Kerharo pour Epora, Martine David pour le Pôle Métropolitain.

Les représentants du 2^e collège élisent en leur sein 5 administrateurs. Il s'agit d'Alain Servan pour la Ville de Tarare, Guy Rabuel pour la Communauté d'agglomération de la Porte de l'Isère, Thierry Quintard pour la Vienne Condrieu agglomération, Nicole Papot pour la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle, Daniel Paccoud pour le Syndicat mixte du Scot du Beaujolais.

Les représentants du 3^e collège élisent en leur sein 5 administrateurs. Il s'agit d'Hubert Julien-Laferrière pour la Ville de Lyon, Stéphane Gomez pour la Ville de Vaulx-en-Velin, Jean-Philippe Choné pour la Communauté de communes du Pays de l'Ozon, Jérôme Sturla pour le Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage et Catherine Panassier pour Grand Lyon Habitat.

■ **Le Président** de l'Association est Michel Le Faou, adjoint au Maire de Lyon, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du renouvellement urbain, de l'habitat et du cadre de vie.

■ **Le Bureau** est composé du Président, du représentant du Préfet de Région (M. Joël Prillard) et de 7 administrateurs élus et se réunit 4 fois par an :

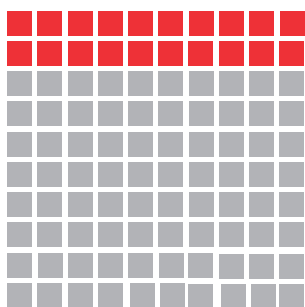
- Marc Grivel, premier Vice-président,
- Daniel Paccoud, deuxième Vice-président,
- Guy Rabuel, troisième Vice-président,
- Richard Llung, Trésorier,
- Martine David, Trésorière adjointe,
- Karine Dognin-Sauze, Secrétaire,
- Hubert Julien-Laferrière, Secrétaire adjoint.

> Un programme d'activité partagé

Principes fixés dans le règlement intérieur de l'association et sa délibération d'application

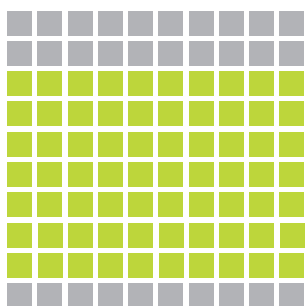
PROGRAMME PARTENARIAL

Part des activités dans le cadre...



... du socle commun

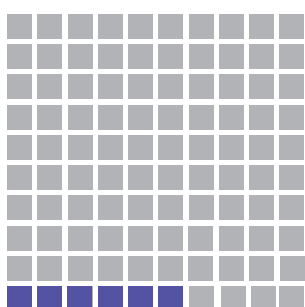
Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes au titre du « socle commun ». Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (économie, emploi-insertion, habitat, mobilité, cohésion sociale, agriculture et espaces naturels), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.



... des lignes d'études et de missions

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats... L'Agence d'urbanisme en diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration.

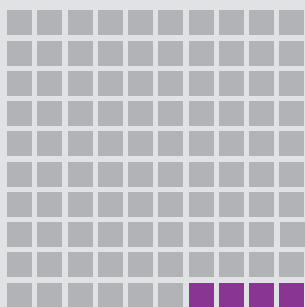
Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.



... des actions de développement

Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement (comme en 2015 la 36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme), le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

CONTRATS SPÉCIFIQUES



... des contrats spécifiques

De façon limitée, l'Agence d'urbanisme réalise des contrats spécifiques pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers (public ou privé). Dans ce cadre, il s'agit d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage.

Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats spécifiques pouvant être engagés, qui doivent par ailleurs rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme.

selon les besoins de chaque membre

...et modalités de fonctionnement et de financement

Ce socle commun représente près de 20% de l'activité totale, soit 2 220 jours en 2017 (valorisation de la journée de travail à 660 €).

Cette somme est financée globalement pour moitié par la cotisation des membres (5 000 € pour les membres des 2^e et 3^e collèges, 25 000 € pour les membres du 1^{er} collège, à l'exception de l'Etat et du Sepal - 100 000 € - et de la Métropole de Lyon - 250 000 €), et pour moitié par une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2017 s'élève à 709 250 €.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de l'ordre de 71,5 % de l'activité, soit 7 900 jours en 2017.

Chaque membre décide du montant de la subvention annuelle qu'il verse à l'Agence d'urbanisme. Pour cela il participe à la préparation du programme d'activités. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors assurer, seul ou avec d'autres, le financement d'une ou plusieurs de ces lignes sur la base de 750 € la journée de travail.

Le total des subventions s'élève à 6 231 500 € en 2017.

Cette capacité de travail représente 6% de l'activité totale, soit 660 jours en 2017 (valorisation de la journée de travail à 620 €). **Elle est financée par une marge de 40 euros appliquée à chaque journée de travail du socle commun et des lignes d'études et de missions.**

Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figure dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

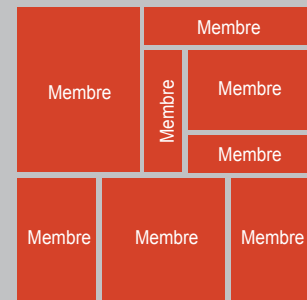
Les contrats spécifiques représentent de l'ordre de 2 à 5% de l'activité totale de l'Agence d'urbanisme (275 jours de travail en 2017, soit 2,5%).

L'Agence d'urbanisme a mis en place une comptabilité analytique afin de garantir la «sectorisation» de cette part de l'activité. Une journée de travail est facturée de 750 à 850 euros HT, avec frais en sus selon les cas.

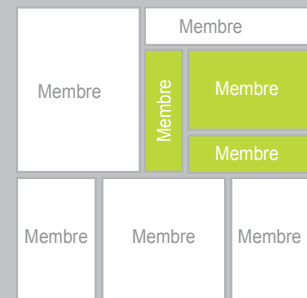
Le montant annuel des contrats spécifiques se situe généralement entre 250 et 350 000 euros HT (264 000 € en 2017).

Le cadre partenarial

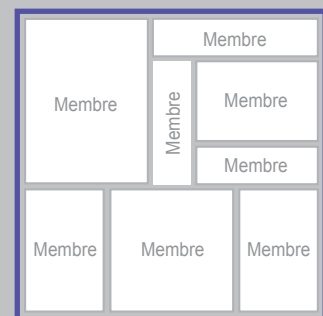
Tous les membres



Une partie des membres



Le Conseil d'administration



> Une structure en réseaux

Des collaborations renforcées entre les Agences d'urbanisme qui constituent des volets de plus en plus importants de l'activité

A2 - Réseau d'ingénierie métropolitain associant UrbaLyon et Epures

UrbA4 - Réseau d'ingénierie régional réunissant les Agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Lyon et de Saint-Etienne

Fnau - Fédération nationale réunissant 49 agences d'urbanisme



Copyright A. Baleydtier

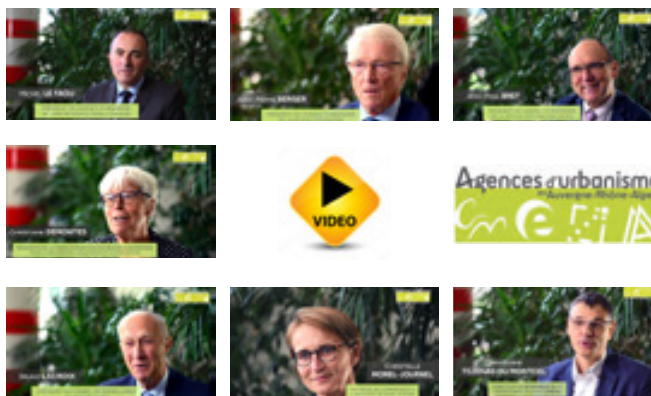


Le 7 novembre 2017, les présidents de l'inter-Scot se sont retrouvés à la Maison du Projet à Confluence #urbalyon

A2

En 2017, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont accompagné leurs partenaires (inter-Scot, Pôle métropolitain) dans l'élaboration de contributions pour l'élaboration du Sradet Auvergne-Rhône-Alpes.

Elles ont également poursuivi leurs travaux pour une meilleure connaissance des dynamiques de métropolisation, notamment économiques et résidentielles, et contribué à défricher de nouveaux sujets à l'échelle métropolitaine, comme le paysage et l'énergie.



UrbA4

Les collaborations régionales se sont poursuivies en 2017 avec la parution du 3^e tome de l'Atlas Auvergne-Rhône-Alpes, et l'organisation du séminaire du 3 juillet 2017 qui a permis de débattre des enjeux du nouvel espace régional et des dynamiques métropolitaines.

Le réseau s'est également impliqué dans la définition du PRSE 3 (Plan Régional Santé Environnement), investissement qui a abouti à l'adhésion de l'Agence régionale de santé aux 4 agences d'urbanisme et à une convention de partenariat triennale (2018-2020).

Les Agences d'urbanisme confortent ainsi leur positionnement d'ingénierie territoriale régionale en réseau, œuvrant ensemble pour les Métropoles et les territoires périurbains et ruraux d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Le 3 juillet 2017, les présidents d'UrbA4 débattent des enjeux du nouvel espace régional et des dynamiques métropolitaines #urbalyon

Rencontre des agences d'urbanisme à Strasbourg



CONSTRUIRE L'EUROPE, DES LIEUX ET DES LIENS



Copyright A. Baleyrier

En proie aux doutes d'un monde qui change, l'Union européenne et l'Europe sont en train de muter. D'abord affaire d'Etats, l'Europe s'est construite sur des bases économiques et institutionnelles progressivement illisibles pour une partie de ses habitants. Pourtant, le monde devient un et l'ouverture des territoires aux dimensions européennes est complémentaire de leurs actions de proximité, entre effet miroir et mise en réseau au service de leur développement. La transition vers une autre Europe n'est-elle pas en train de se dessiner sur la construction de multi-appartenances européennes, à partir de ressorts différents de ceux institutionnels ? Le monde qui vient s'appuie sur le quotidien des modes de vie, sur l'action publique et les projets de territoire, sur l'activation individuelle de nos ressources culturelles européennes communes, auxquelles nous puisons ensemble. La part des territoires est d'identifier tribus, réseaux d'acteurs territoriaux et citoyens, projets, de les consolider et les articuler entre eux, à ces nouvelles dimensions, pour de nouvelles opportunités. Réinventer l'Europe des lieux et des liens, n'est-ce pas l'affaire, aussi, des villes et des régions ?

Cette Rencontre portée par l'Agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS) a permis de mettre en perspective cette Europe des villes et des territoires, alors même que l'Eurométropole de Strasbourg et l'agence ont fêté leurs 50^E anniversaires, et le Traité de Rome, qui a institué la Communauté économique européenne, ses 60 ans.

Cette rencontre a été un rendez-vous pour réfléchir à la nature du défi européen, autour d'ateliers de découverte et de partage de pratiques et de méthodes qui permettront de décliner concrètement ces enjeux ; et l'occasion de bénéficier d'effets miroir pour mettre en perspective les enjeux locaux et régionaux par rapport aux problématiques européennes et de valoriser des démarches et des mises en réseaux.

Une Rencontre utile pour remettre de l'Europe dans les territoires, et pour donner aux territoires toute la place qui peut être la leur dans la construction européenne.

Brigitte Bariol Mathais, déléguée générale de la Fnau

et Anne Pons, directrice de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)



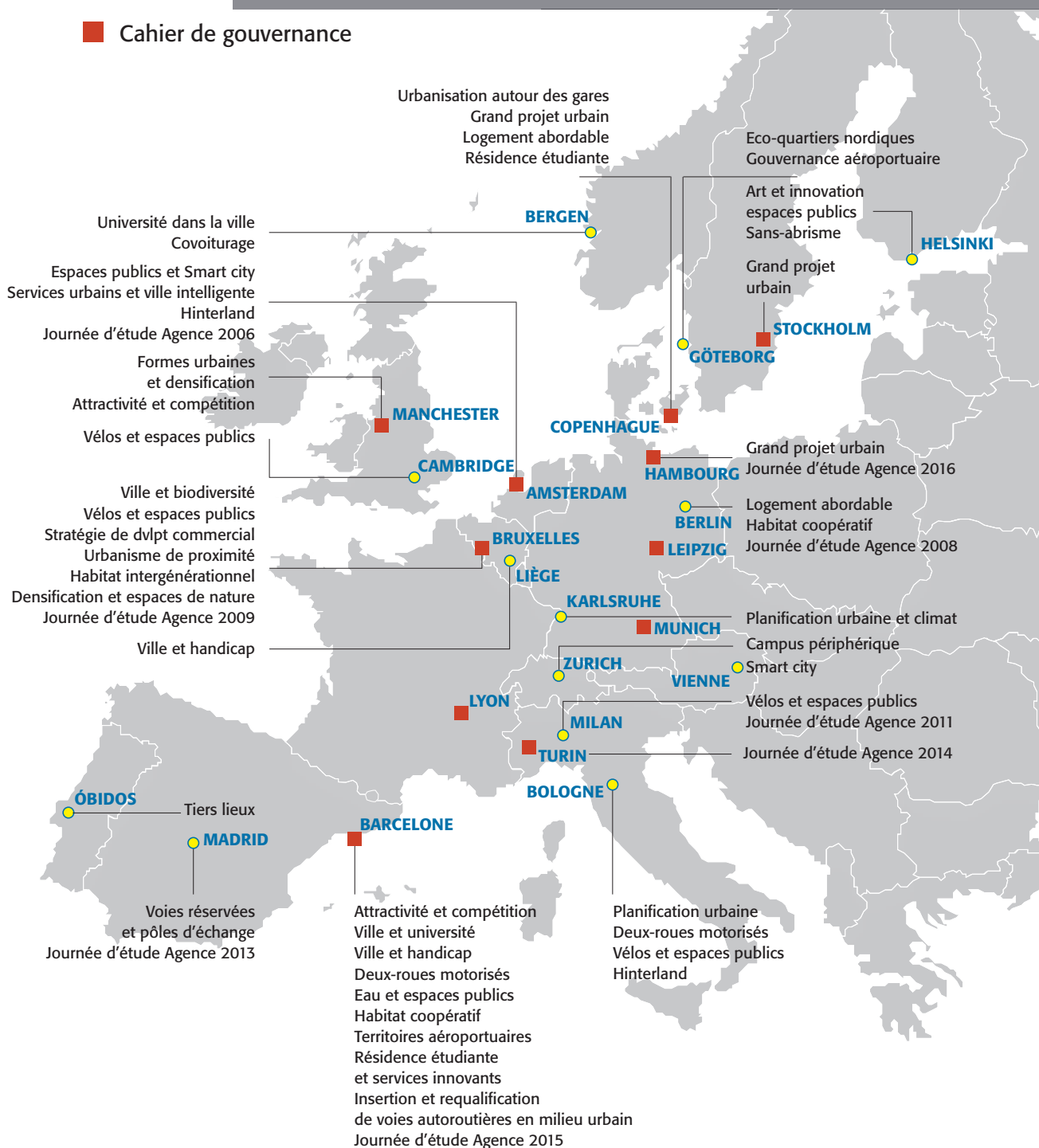
> L'ouverture à l'Europe



R10, journée événement du 20 juin 2017

- 1 Assemblée générale
- 1 Conseil d'administration
- 1 Conférence de presse
- 3 Ateliers préparatoires de la 38^e rencontre des agences d'urbanisme
- 3 Visites : Musée des Confluences, Biennale d'architecture, Euronews
- 10 Invités européens (des métropoles amies : Amsterdam, Barcelone, Bologne, Bruxelles... et des réseaux : CCRE, Eurocities, Métrex)
- 10 Cahiers de gouvernance des métropoles européennes

■ Cahier de gouvernance



A la rencontre des autres métropoles européennes !

Depuis dix ans, l'Agence d'urbanisme invite ses partenaires à découvrir et débattre des politiques et des projets innovants des métropoles européennes.



Cette démarche s'appuie sur une veille active, un réseau de contacts et l'organisation de séminaires, les **Repères européens**.



Plus de 60 rencontres se sont tenues, accueillant 120 intervenants (urbanistes, sociologues, économistes, ingénieurs...), représentants d'une trentaine de métropoles européennes.

2017

Organisation des Repères européens consacrés à l'attractivité internationale et à la santé et du R10

2007 Création des **Repères européens**, pour une mise en débat des bonnes pratiques européennes

En préparation de la 38^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, consacrée à l'Europe, trois ateliers-débats associant acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise (élus et techniciens), représentants de métropoles françaises et européennes et des réseaux CCRE, Eurocities et Métrex :

• Mieux dialoguer entre villes

Les échanges de bonnes pratiques entre villes européennes se multiplient, les réseaux se renforcent. Dans le sillage d'Habitat III, il s'agit d'améliorer la visibilité de l'apport des territoires métropolitains à la construction d'une Europe citoyenne. Quelles initiatives prendre ?

• Mieux associer les citoyens

Tout au long de son histoire, l'Europe a connu d'importants flux migratoires. Parfois les mémoires se perdent, parfois elles s'affirment pour donner naissance à des villes et des territoires fièrement cosmopolites. Comment les politiques publiques peuvent-elles contribuer à la construction d'une citoyenneté multiculturelle et européenne ? Comment inclure les territoires de repli ?

• Mieux associer les territoires

Mondialisation et métropolisation contribuent tout autant au développement qu'à la fragilisation de nos territoires. Les outils comparatifs favorisent les indicateurs de croissance mais taisent le plus souvent les mécanismes de fracture (sociale, économique, territoriale, écologique...). Comment Métropoles et *hinterlands* peuvent-ils faire face aux mécanismes de fracture et contribuer au développement d'une Europe équilibrée et durable ?



Copyright Daniel Gillet

Michel Le Faou entouré du personnel de l'Agence d'urbanisme, des représentants de la Fnau et d'invités européens, Lyon Confluence, Rooftop 52, 20 juin 2017





L'activité 2017 en 6 CHAPITRES

Propos introductif

Plus encore que d'habitude, il peut être dit que le personnel de l'Agence d'urbanisme a *mouillé la chemise* cette année pour la réalisation du programme de travail.

La panne générale de climatisation (d'avril à mi-juillet) de la Tour Part-Dieu a mis l'Agence d'urbanisme et son personnel en difficulté, pour ne pas dire en souffrance.

Une délocalisation temporaire a même été envisagée un temps, mais elle n'a pas été engagée en raison des contraintes techniques trop importantes.

La reconnaissance par la Direccte d'un motif légitime de chômage technique ne nous a pourtant amené à déclarer que 200 jours non travaillés (soit 2,5 par salarié), témoignant une fois de plus de la conscience professionnelle et de l'engagement de tous pour mener à bien le travail attendu.

La réalisation du programme d'activité a néanmoins été impactée par ce *réchauffement climatique localisé*, mais aussi par un sous-effectif global lié à des demandes de temps partiel, des départs, des procédures de recrutement, des absences prolongées... et par le calendrier politique, technique, délibératif... de nos membres.

Au final, le taux de réalisation du programme de travail est de 95% (11 000 jours de travail) en 2017, résultat satisfaisant au regard cette année particulière, avec le sentiment de n'avoir *malgré tout* pénalisé aucun de nos membres et partenaires.

Les pages qui suivent vous dévoilent les travaux que nous avons souhaité mettre en avant cette année, mais qui ne sont qu'une partie de ce qui a été réalisé.

Pour *ne rien manquer*, vous trouverez une bibliographie exhaustive dont une large partie est accessible sur notre site internet ou auprès de notre centre documentaire.

Si nos métiers historiques se trouvent une fois encore mis à l'honneur par des dossiers importants, notamment le PLU-H de la Métropole de Lyon, vous découvrirez également que nos compétences sont mobilisées sur un large éventail de politiques publiques et de territoires.

Ainsi notre capacité à territorialiser les politiques publiques est mise en pratique dans le cadre du Schéma directeur des énergies de la Métropole de Lyon et permet de concrétiser à l'échelon local cette nouvelle compétence de la collectivité.

De même, nous avons apporté un concours important au Projet métropolitain des solidarités, voté en novembre 2017, et nous avons notamment réalisé l'atlas des politiques sociales.

Notre participation au Plan régional santé environnement témoigne si besoin de la prise en compte du bien-être dans nos travaux, et plus largement de la place de l'individu dans la façon d'envisager aujourd'hui l'aménagement urbain.

Enfin, notre déploiement vers de nouveaux territoires se poursuit. L'élaboration du PLU-H de l'agglomération d'Annonay est maintenant bien engagée et les missions d'appui réalisées à Romans-sur-Isère, qui ont donné pleine satisfaction en 2017, se poursuivent en 2018, avec notamment un appui à la révision de son PLU.

Damien Caudron
Directeur général



CHAPITRE 1

Innovation, ressources et réseaux

En 2017, le chapitre 1 a regroupé les activités précédemment scindées entre les chapitres 1 et 7 et a pris pour intitulé « Innovation, Ressources et Réseaux ». Il s'inscrit en regard entre mémoire et avenir et en relation avec plusieurs cercles d'acteurs. Il ambitionne de développer nos compétences, nos méthodes et nos outils, en lien étroit avec les autres chapitres du programme de travail. A l'instar d'un format littéraire, il est composé de trois séquences : le contexte et l'intrigue, l'épreuve et le dénouement.

La première séquence rassemble les dispositifs de veille, de captation et de mutualisation de connaissances.

- L'activité documentaire permet la mise en mémoire et la mise à disposition des travaux internes et externes relatifs à nos métiers. Elle assure une veille informationnelle continue, de l'échelle locale à l'échelle européenne.
- La veille prospective expérimente les modèles émergents d'analyse, de compréhension et de mise en récit des territoires. Elle traduit et teste les propositions scientifiques, les adapte aux besoins opérationnels des démarches conduites par l'Agence et ses partenaires.
- Les réseaux scientifiques, professionnels ou socio-économiques auxquels participe l'Agence contribuent à l'enrichissement de nos connaissances, à l'échange des bonnes pratiques, au repérage d'enjeux ou de sujets émergents.
- Les événements « hors les murs » auxquels l'Agence participe ponctuellement ou qu'elle organise parfois, lui permettent d'établir un contact original avec des habitants ou des acteurs culturels pour recueillir des connaissances plus sensibles.

La deuxième séquence constitue une plate-forme d'innovation collaborative.

- Les rencontres intitulées « Echanges professionnels » visent à consolider les relations et les collaborations entre les acteurs de l'ingénierie territoriale locale. Le croisement des expertises singulières sur des problématiques communes favorise l'émergence d'idées nouvelles et la recherche de convergences dans les moyens d'action.
- Les Repères européens ciblent des thématiques ou des politiques publiques émergentes intéressant l'Agence et ses partenaires. Préparés par un benchmarking documentaire, ils permettent de repérer les villes européennes en pointe dans ce domaine, d'inviter des intervenants européens, et d'organiser l'échange avec les acteurs locaux.
- Les activités d'innovation ciblent des objectifs opérationnels qui nécessitent un développement préalable d'outillages méthodologiques et techniques nouveaux. Dans un contexte en forte transformation, le renouvellement des méthodes de construction, de traduction et de transmission des connaissances devient un impératif. Pour dépasser le stade de l'expérience ponctuelle et isolée, l'innovation doit être assimilée, intégrée dans les savoir-faire que l'Agence met à disposition de ses partenaires. Dans cette optique, l'innovation est étroitement liée au développement des métiers et des compétences de l'Agence.

La troisième séquence optimise la communication et la circulation des connaissances.

Le transfert des connaissances acquises se fait par le biais de conférences, formations, publications. Le site internet de l'Agence organise l'accès aux productions et aux données. Il favorise également la circulation de l'information territoriale et professionnelle tout en valorisant ses spécificités partenariales et la parole des acteurs du territoire.

Vers un urbanisme collaboratif

Une publication dans la lignée de *l'individu créateur de ville* (36^E)

En continuité de la 36^E, l'Agence d'urbanisme a mené la réalisation du Points Fnau, *Vers un urbanisme collaboratif*, avec la Fnau, l'IMU et la nouvelle Ecole urbaine de Lyon.

Mode essentiel du dialogue entre décideurs et citoyens, la concertation autour des politiques publiques et des projets urbains ne semble plus à la mesure de l'enjeu. Il faut considérer l'ensemble des acteurs du territoire - institutionnels, économiques, associatifs ou particuliers -, comme autant de ressources et de moteurs pour son développement.

Si un relatif consensus est constaté, il existe un fort décalage entre les discours et de réelles concrétisations, qui contribue à exacerber attentes et frustrations, au sein d'une société civile dont les capacités d'organisation montent par ailleurs en puissance.

Cette reconfiguration des rôles ne va pas de soi. Pourtant des expériences en France ou à l'étranger montrent qu'il est possible d'avancer. Les expériences recueillies témoignent de la diversité des process et des résultats.

Les agences d'urbanisme disposent d'une longue et solide expérience du « faire avec » : avec de nombreux acteurs publics, avec ceux de la sphère économique, voire avec ceux de la société civile. Désormais, elles contribuent à la construction d'un savoir-faire professionnel, susceptible de faciliter l'émergence d'un « faire avec » les individus – usagers, habitants et citoyens.

AU CONTACT DES ACTEURS

Multiplicité des échanges

Les membres et les partenaires occupent une place privilégiée dans la construction de notre connaissance. Ils sont régulièrement invités dans nos murs, pour des débats et des présentations (particulièrement lors des Echanges professionnels et des Repères européens).

Des scènes extérieures sont investies pour entendre, échanger, expliquer nos missions, par exemple lors des Rendez-vous du Conseil de développement de la Métropole de Lyon ou par des partenariats ponctuels.

Mais l'Agence ne cesse de s'interroger sur la façon de mieux comprendre la Ville, par le vécu et le sensible, et envisager « l'urbanisme autrement ».

De nouvelles initiatives sont prises *hors les murs*, (comme l'organisation en 2017 d'une marche nocturne urbaine à Villeurbanne, dans le cadre de la Biennale d'architecture, ouverte aux habitants). Il s'agit là de démarches permettant d'appréhender autrement la Ville, à la rencontre de celles et ceux qui y vivent.



2017

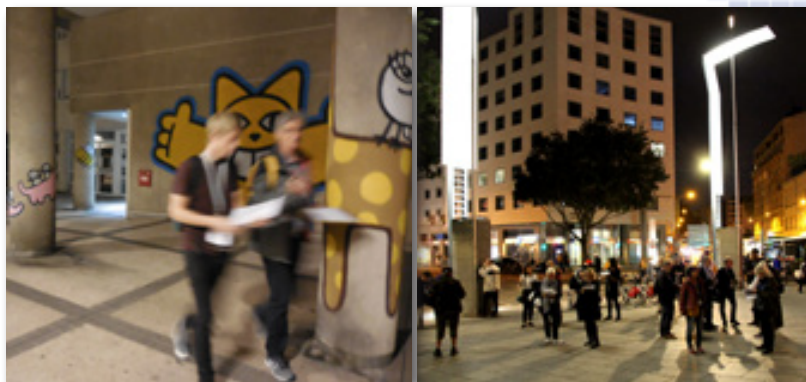
Points Fnau n°8
Vers un urbanisme collaboratif

Points Fnau n°7
Les pôles métropolitains

- 2016** Point Fnau n°6 Les territoires des nouvelles régions
- 2015** Point Fnau n°5 Le patrimoine territorial en projet
Point Fnau n°4 L'expérience métropolitaine lyonnaise
- 2014** Point Fnau n°3 Le projet urbain : l'expérience singulière des agences
Point Fnau n°2 Pour des espaces publics ordinaires de qualité
Point Fnau n°1 Des métamorphoses de l'autoroute urbaine

2017

- 5 Echanges professionnels
- 2 Repères européens
- 1 Marche urbaine nocturne
- 1 Partenariat Musée Gadagne
- 3 animations d'ateliers à la 38^E rencontre des agences d'urbanisme
- R10...



2014 Création des Echanges professionnels

R10 anniversaire Repères européens

Les nouveaux modes de gouvernance des métropoles européennes



2017

Présentation des 10 cahiers de gouvernance des métropoles européennes



A l'occasion du changement de statut de la Métropole de Lyon, alimenter les réflexions sur les modalités de gouvernance des métropoles européennes est apparu pertinent pour constituer un socle de connaissances et de compréhension de leur fonctionnement.

L'année 2017 a satisfait cet objectif et permet ainsi de démarrer le ciblage de politiques publiques sur lesquelles les métropoles européennes doivent aujourd'hui s'engager. La Métropole de Lyon est particulièrement active et pionnière comme l'a rappelé Michel Le Faou le 20 juin 2017.

Dans ce cadre-là, l'Agence interroge les conditions de leur mise en œuvre, met en perspective l'historique tout autant que le prospectif. Il s'agit de disposer de renseignements fiables et accessibles très facilement permettant aux élus et aux services de la Métropole de Lyon d'enrichir leurs connaissances sur d'autres expériences européennes.

Consolider et ouvrir des liens d'interconnaissances avec les institutions métropolitaines, en lien notamment avec le réseau Eurocities, offre ainsi à l'Agence une capacité d'enrichissement culturel : l'Europe optimiste et foisonnante !

Copyright Daniel Gillet





UN ARGUMENTAIRE POUR LES TOITS VERTS,

La 5^e façade, potentiel à exploiter

2017

Benchmark auprès
d'autres collectivités
Présentation technique
à la Métropole de Lyon

La marmite urbaine, une association « Agriculture urbaine », sur le toit des locaux de Groupama, Lyon 9^e

La végétalisation des toits n'est pas récente, mais elle est sous le feu des projecteurs, médiatisée dans le cadre de réalisations urbaines et architecturales ambitieuses. Engouement économique, effet de mode, vernis vert ou réel apport énergétique et « boosteur » de biodiversité ? La question nous est posée par la Métropole de Lyon : cet outil peut-il être l'un des jalons efficaces du plan climat pour lutter contre le réchauffement urbain ? Tout d'abord, elle est peu développée, avec 938 réalisations (0,22% des toits). Faut-il favoriser son développement, et si oui, comment (accompagnement, technique, aide financière selon quels critères) ?

L'étude montre que la réponse ne tient pas en des chiffres clés, mais en comprenant le fonctionnement écosystémique des techniques retenues : gestion de l'eau, longévité de la toiture, économies d'énergie, rafraîchissement, embellissement, confort d'ambiance, biodiversité, et nouveaux usages urbains...

ESPACE PUBLIC

Repenser l'espace public à l'aune d'une ville métropolisée, durable et solidaire ?

Pris par les grandes mutations liées au fait métropolitain, telles que la densification urbaine, la pression foncière, l'accélération des rythmes et des flux, l'uniformisation des pratiques sociales... l'espace public est mis au défi d'une complexité croissante.

A la confluence de nombreuses politiques publiques, il doit répondre à tous les enjeux contemporains : végétalisation, festivalisation, adaptation climatique, partage de l'espace, santé, sécurité... et s'adapter aux occupations spontanées par des habitants, des usagers souhaitant les investir différemment.

Repenser l'espace public à l'aune d'une ville métropolisée, durable et solidaire devient dès lors une question centrale, qui a fait l'objet d'une collaboration entre l'Agence d'urbanisme et l'IMU.

L'espace public risque-t-il de voir s'intensifier les conflits d'usages et d'intérêts ? Ou bien peut-il au contraire constituer un support pour « l'agir commun métropolitain », grâce à une approche systémique des politiques publiques concernées ?

- 2016** Benchmark pour le Schéma directeur trame verte et bleue
- 2015** Réflexion sur les Ilôts de chaleur urbain (ICU), partenariat Véolia, Métropole de Lyon, Météo France
- 2014** Dans le cadre du PLU-H : ateliers « nature en ville » et traductions règlementaires
- 2012** AMO Plan climat auprès du Grand Lyon

2017

Mémoire universitaire

Un espace public métropolitain en crise : l'hypothèse d'une réponse par le commun

Article

Transformer le temps long du projet urbain en opportunités d'action pour les habitants

Points Fnau n°8
Urbanisme collaboratif



- 2015** Référentiel « Co-production des espaces urbains » 36^e Rencontre, « L'individu créateur de ville », 2015

SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES

Territorialisation du diagnostic énergétique modélisé

La Mission énergie de la Métropole nous a sollicité pour construire avec elle, un diagnostic territorialisé du Schéma directeur des énergies (SDE).

Le modèle énergétique du bureau d'études Artélyls (Crystal City), combinant les consommations toutes énergies / tous producteurs du territoire à l'échelle Iris, a permis d'identifier des spécificités locales.

Il s'agit d'une échelle d'analyse précise pour expliquer les tendances de l'agglomération, mais « grosse maille » pour comprendre les enjeux à l'échelle communale.

Ainsi comment expliquer des consommations encore importantes de fioul domestique dans un quartier ? La concentration d'équipements et de logements est-elle une opportunité pour étendre les réseaux de chaleur ?

Le travail de l'Agence a permis de territorialiser les résultats du diagnostic par la cartographie, afin d'en présenter et d'en expliquer les résultats lors des conférences territoriales des maires.

Il rend concret cette nouvelle compétence de la Métropole et les enjeux territoriaux de la transition énergétique.

La carte reste un média efficace pour encourager le dialogue qui doit s'engager à tous les échellons de la Métropole pour que ce changement de modèle énergétique territorial soit efficace, approprié et démocratique.



2017

Présentation en CTM du diagnostic

2015 Lancement du schéma directeur énergie
2012 Adoption du Plan Climat

17 ODD DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ingénierie de transformation territorial, du global au local

En s'appuyant sur la charte mondiale « Pour l'humanité et pour la planète au XXI^e siècle », qui confirme le principe 7 de la Déclaration de Rio concernant la « responsabilité commune mais différenciée » pour le développement durable de la planète, l'Agence a pu expérimenter avec le Céréma les 17 Objectifs du développement durable de l'ONU comme processus de questionnement des actions et projets d'une collectivité locale, à savoir la commune de Saint-Fons et de ses partenaires.

L'Agence a pu tester un dispositif collaboratif exploratoire, avec déclinaison programmatique, tant pour les politiques sociales que pour les projets urbains, ce qui pourrait devenir une nouvelle forme d'ingénierie territoriale.

Les travaux menés ont été présentés lors d'un atelier de la 38^e Rencontre des agences d'urbanisme et ont retenu l'attention du ministère du Développement durable.

Des présentations ont été réalisées à Paris et à Bruxelles, et un soutien est attendu en 2018 pour consolider le processus méthodologique afin d'être reproductible.

En parallèle, le travail d'appui à la commune sera poursuivi pour son Plan cadre de développement durable 2030 et la méthode des 17 ODD testée sur l'écoquartier avec la Métropole de Lyon.

2016 Prise en compte des 17 objectifs du développement durable pour bâtir le Plan cadre 2030

2014 Début du partenariat avec la Ville de Saint-Fons

2017

Proposition d'un « Plan cadre de développement durable - Saint-Fons 2030 » / état des lieux





CHAPITRE 2

Observation des territoires et observatoires

L'observation permet de prendre de la hauteur et d'objectiver les regards pour donner une représentation synthétique de la réalité, même si les processus de réalisation peuvent être complexes. Le principe peut être symbolisé, en cette année 2017, par l'odyssée de Thomas Pasquet, qui nous a transmis de belles et simples images de l'agglomération lyonnaise, qui implicitement ont donné beaucoup de sens à notre vécu quotidien... Mais que de technologies complexes mises en oeuvre pour cela !

Un travail de fond ingrat...

Les observatoires réalisent des tâches de fond insoupçonnées, toujours en amont, mais nécessaires pour alimenter l'ensemble des travaux de l'Agence. Plus les thématiques se développent, et plus le nombre de fichiers à structurer, convertir, ou améliorer sont nombreux. L'aire de l'*open-data* démultiplie les possibilités d'action, donc oblige à s'organiser pour gérer ce qui deviendra une information utile à la décision publique. Le législateur prend aussi un malin plaisir à complexifier l'exercice : secret statistique, fusion ou éclatement de commune, changement de périmètres, regroupement de champs...

La dimension géographique se complexifie avec l'accès à des sources d'informations privilégiées pour les agences d'urbanisme, mais complexes, et la démultiplication des interconnexions possibles avec des sites déjà structurés.

Des coups de projecteur qui suivent l'actualité

Les études des observatoires sont toujours, et par essence, nécessaires aux politiques publiques. Elles doivent pour autant s'adapter à l'actualité. La sortie de l'enquête déplacement donne de la matière pour de nombreuses publications et pour plusieurs années. La levée du *blackout* de 5 ans de l'Insee sur les données du recensement amène de nombreuses questions et donc de nombreux travaux pour analyser et comprendre les mobilités résidentielles. Les préoccupations sur l'e-santé nécessitent d'ajuster notre programme de travail ; la nouvelle géographie prioritaire nécessite de recréer des séries historiques...

C'est le rôle des comités de pilotage partenariaux que de bien orienter les moyens alloués aux besoins les plus stratégiques et aux opportunités du moment.

Des nouveautés au cœur de l'action

Les acteurs publics ont eu besoin de créer un atlas des politiques sociales et médico-sociales pour accompagner les politiques de solidarité. L'Agence d'urbanisme a répondu avec son savoir-faire statistique et cartographique à cette demande, à la plus grande satisfaction de ses interlocuteurs. Le système alimentaire, dossier innovant, a généré beaucoup d'intérêt, tant au local qu'au national. Les thèmes d'observation se sont démultipliés comme l'accueil du jeune enfant, la protection de l'enfance, le sport, l'immigration, les friches agricoles...

Mais l'observation n'est pas que le traitement et l'analyse de la donnée, il s'agit aussi de créer les conditions favorables au débat entre les acteurs, afin d'amener la collectivité à mener des politiques de plus en plus efficaces. L'Agence d'urbanisme a ainsi préparé l'atelier partenarial de l'observatoire de l'habitat traitant de la question de l'accès abordable.

Et des études récurrentes bien utiles aux territoires

L'Agence porte aussi des publications trimestrielles multipartenariales (comme Réel pour l'Opale), des veilles comme celle concernant les grands comptes, des observatoires communaux ou intercommunaux, et des études qui ont fait un jour l'actualité et qui sont devenues « ordinaires », mais toujours fortement attendues, comme pour l'entrepreneuriat ou les QPV.



Copyright Thierry Fournier - Métropole de Lyon

L'éducation est un axe fort du contrat de ville de la Métropole de Lyon. Deux ans après la signature du Contrat de ville, l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale dresse une première analyse de l'évolution des indicateurs scolaires dans les établissements en éducation prioritaire, principalement situés dans les quartiers de la politique de la ville. Les écoles et les collèges constituent un enjeu important de l'attractivité de ces quartiers, en particulier dans les sites en renouvellement urbain.

Ce cahier analyse les indicateurs disponibles pour les écoles maternelles et élémentaires, les collèges, les lycées professionnels publics. Il montre comment évolue la réussite scolaire des élèves des établissements classés en réseau d'éducation prioritaire par rapport aux autres établissements. Des rencontres et des entretiens auprès de personnes ressources de l'éducation ont permis de présenter des exemples d'actions mises en place sur le temps scolaire et périscolaires pour accompagner les élèves en difficultés.

L'économie sociale et solidaire

vecteur d'insertion pour les plus éloignés de l'emploi

2016 L'observatoire adapte ses travaux aux besoins de la Métropole de Lyon (déploiement de sa politique d'insertion et d'emploi)

2015 Participation à l'élaboration du PMI'e (programme métropolitain d'insertion pour l'emploi) / diagnostic

2006 L'observatoire est intégré à l'Opale pour favoriser les passerelles entre développement économique, innovation sociale, emploi et insertion.

2002 Premier cahier annuel présentant des résultats à l'échelle du Grand Lyon / chaque année une publication et une rencontre avec les acteurs concernés

2001 Création de l'observatoire emploi, insertion

La Métropole de Lyon souhaite mettre en synergie les politiques de développement économique, d'emploi et d'insertion sur le territoire lyonnais pour ne laisser personne *au bord de la route*, s'appuyant notamment sur l'Economie sociale et solidaire (ESS).

L'ESS rassemble des structures qui souhaitent concilier solidarité, utilité sociale, performances économiques et gouvernance démocratique avec un objectif de création d'emplois et de cohésion sociale.

Ces dernières années, l'Opale a consacré plusieurs publications au champ de l'ESS, avec un panorama général et des éclairages spécifiques, dont le dernier est consacré au secteur phare de la santé et de l'action sociale. L'étude a notamment mis en exergue le poids de ce secteur premier employeur de l'ESS, en profonde transformation, porteur d'enjeux économiques et de cohésion sociale sur l'ensemble du territoire.

Les analyses sont enrichies des témoignages d'acteurs qui permettent de cerner à la fois le rôle, les enjeux et les difficultés d'un secteur qui renvoie à des réalités très différentes. Un des principaux enjeux est le maintien de sa capacité d'innovation et d'adaptation et le déploiement de solutions d'offres de services aux besoins sociaux grandissants.

L'EDUCATION

les jeunes au cœur de la cohésion sociale

2017

Publication **Cahier n°3**
L'éducation : un pilier de l'attractivité des territoires

Présentation au groupe technique métropolitain « Education et Politique de la ville »

- 2017** Données par réseau éducation prioritaire disponibles sur la plateforme de l'observatoire (accès aux partenaires de l'observatoire de la cohésion sociale)
- 2015** Contribution au diagnostic du contrat de ville Métropole de Lyon (2015 - 2020) et au protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain (NPNRU) (2015 - 2025)
- 2000** Inscription de l'observatoire dans le dispositif d'évaluation du contrat de ville de l'agglomération
- 1996** Création de l'observatoire des territoires sensibles, publications annuelles



2017

Cahier n°4
Focus secteur santé et action sociale

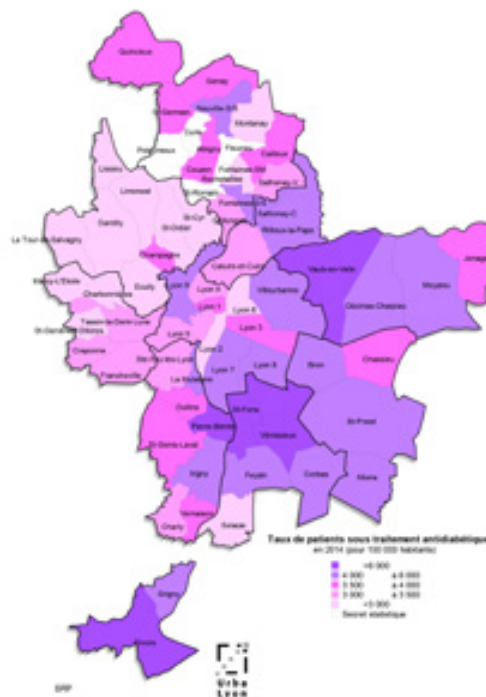
DES VOIES NOUVELLES LES SOLIDARITES

pour lutter contre la pauvreté

Toutes les cartes produites et analysées dans l'atlas des politiques sociales et médico-sociales sont à l'échelle des communes ou des « conférences territoriales des maires », et portent des politiques publiques.

L'utilisation de la cartographie statistique à l'échelle communale a pour intérêt de rendre accessibles et opérationnelles des analyses territoriales aussi bien mobilisables par les élus que par les travailleurs sociaux, travaillant pour ou avec la Métropole. C'est donc un document de référence qui a été coproduit par la Métropole, l'Université de Lyon et l'Agence d'urbanisme.

La représentation porte aussi bien sur les caractéristiques démographiques que les actions politiques, permettant ainsi de faire correspondre, dans l'analyse, les besoins des populations et les moyens déployés par la collectivité. Cet atlas est la mise de fond pour un travail approfondi pour un observatoire métropolitain des solidarités.



2017
Publication de l'Atlas des politiques sociales

Approbation du Projet métropolitain des solidarités et création de l'Observatoire des solidarités

2016 Travaux préparatoires
2015 Création de la Métropole de Lyon

Observatoire des territoires et observatoires

2

De l'usage qualitatif de Spot Thema : Référentiel de formes et chiffres-clés de l'artificialisation des sols

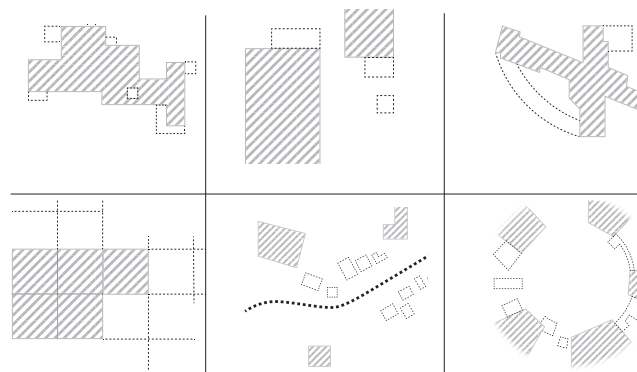
La maîtrise de l'artificialisation des sols est une préoccupation grandissante dans les territoires de l'aire métropolitaine.

Au regard du rythme encore soutenu de consommation des terres agricoles, la prise de conscience doit être accompagnée d'une meilleure connaissance des phénomènes : hectares consommés, lieux et types d'espaces concernés...

Ainsi, le suivi de la consommation d'espaces agricoles et naturels porte un objectif principal, celui d'évaluer aujourd'hui pour agir différemment demain. Ce suivi constitue un des fondements de l'observatoire des espaces agricoles et naturels.

En 2017, les partenaires de l'observatoire ont souhaité renouveler les modes d'analyse de l'occupation du sol afin de mieux appréhender les différentes formes de l'artificialisation, d'en connaître les facteurs aggravants et d'anticiper les impacts sur l'agriculture et sur la biodiversité en termes de fragmentation, de fermeture, et ce dans une vision dynamique.

In fine, ce travail vise à la préservation des ressources agricoles et naturelles, vitales pour un territoire et sa population.



2017
Renouvellement des méthodes

2010 1^{ère} publication de l'observatoire sur le suivi de la consommation d'espaces



CHAPITRE 3

Approches et stratégies métropolitaines

Conformément aux orientations données par le Conseil d'administration, l'activité 2017 du chapitre « missions et stratégies métropolitaines » a été marquée par un renforcement très significatif des travaux conduits dans le cadre des réseaux d'ingénierie A2 associant l'Agence d'urbanisme de Lyon et celle de Saint-Etienne et Urba4 regroupant les quatre Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand).

A cet égard, l'année 2017 a été marquée par plusieurs temps forts dont :

Le séminaire de restitution du 3^e tome de l'Atlas Auvergne-Rhône-Alpes tout d'abord, qui s'est tenu le 3 juillet à Lyon, a permis aux équipes des quatre agences et à celles de l'Insee de valoriser leurs travaux sur les interdépendances territoriales devant un parterre de plus de cent professionnels.

L'atelier-débat du 27 septembre ensuite, qui s'est tenu à Givors, a permis aux équipes des Agences de Lyon et de Saint-Etienne de présenter leurs toutes dernières analyses des dynamiques de l'aire métropolitaine lyonnaise, démontrant une fois encore combien les deux systèmes urbains étaient emboîtés et interdépendants.

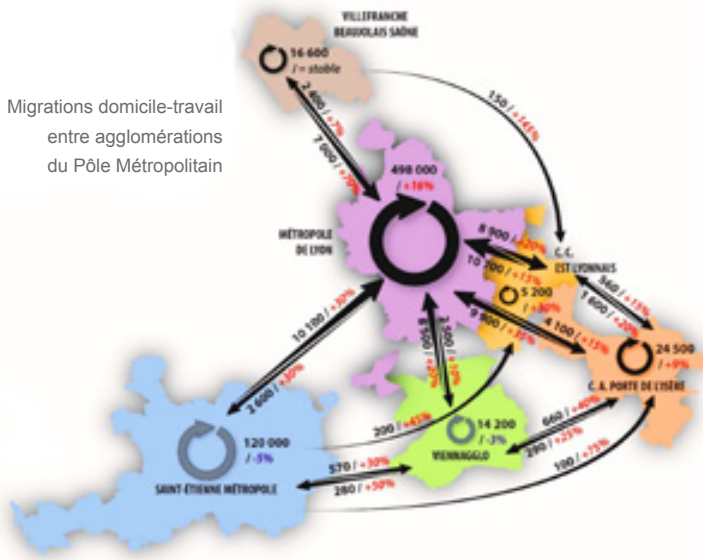
La présentation aux services de l'Etat (Dreal, DDTs), le 14 octobre, des principaux résultats de l'étude sur l'efficacité du modèle multipolaire, qui a permis d'exposer les trois modes de développement du système urbain de Lyon et de Saint-Etienne : polycentrique, fragmentaire, en grappe.

Le 7 novembre, les élus de l'inter-Scot se sont réunis pour la 2nde fois de l'année pour débattre de la contribution commune au Sraddet, préparée par les agences de Lyon et de Saint-Etienne. La contribution, plaidoyer pour la défense et la promotion du modèle de développement multipolaire, a été adoptée à l'unanimité des élus présents et rendez-vous a été pris pour le printemps 2018 en vue d'une 2nde contribution, cartographiée cette fois.

Le 27 novembre, la Conférence régionale du Réseau des Villes Centres et Grandes Agglomérations (RVCGA) réunissait à Clermont-Ferrand l'ensemble des maires et des présidents des principales villes et agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les agences d'urbanisme ont présenté aux élus le projet de contribution au Sraddet préparée avec leurs équipes. Cette contribution a mis en lumière la volonté commune des élus de soutenir le développement durable, la connectivité et l'équité territoriale de l'espace régional par une action renforcée sur les systèmes urbains. Le maire de Clermont-Ferrand, Olivier Bianchi, a félicité les Agences du travail accompli et a souhaité réunir de nouveau la conférence au printemps 2018 pour évoquer de nouvelles questions intéressant le Réseau des Villes Centres et Grandes Agglomérations.

Les Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes constituent plus que jamais un outil d'ingénierie intégré, solidaire et efficace, fonctionnant en réseau.

Migrations domicile-travail
entre agglomérations
du Pôle Métropolitain



Les dynamiques de métropolisation

Analyses croisées pour une mise en perspective du modèle de développement

2017
Les dynamiques de l'Aire métropolitaine lyonnaise
(Lyon - Saint-Etienne)

2013 Nouvelles approches des dynamiques de métropolisation à l'échelle de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne, sur la base des analyses et travaux déjà produits sur les dynamiques de développement à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise et des données les plus récentes des observatoires, ont été sollicitées pour mesurer et faire comprendre les tendances à l'œuvre en matière d'aménagement du territoire.

La question fondatrice de cette approche, portée par le Pôle Métropolitain : « L'organisation du territoire de l'aire métropolitaine et les dynamiques à l'œuvre concourent-elles à un modèle durable de développement ? »

Après avoir objectivé le modèle de développement (compréhension de la structure territoriale et de ses évolutions depuis deux décennies), il s'est agi d'analyser les effets de ce modèle et ses interactions sociales, économiques, environnementales.

Sur la base de ces analyses, de grands enjeux et interpellations ont été repérés. Après une phase d'état des lieux, s'ouvre un temps de débat et de partage des visions. Celles-ci pourront conduire à reconsidérer le modèle de développement et les stratégies d'aménagement futures.

2017
Etude exploratoire des centralités de l'Aire métropolitaine lyonnaise
(Lyon - Saint Etienne)

Pour une approche renouvelée du modèle multipolaire

En 2016 et 2017, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont réalisé pour le compte de la Dreal, en association avec les DDT concernées, une étude exploratoire des centralités de l'Aire métropolitaine lyonnaise.

L'objectif est d'actualiser les réflexions sur la multipolarité, en vérifiant d'abord si le modèle défendu de longue date par l'Oréam, puis par la DTA et le chapitre commun de l'inter-Scot est toujours d'actualité.

La démarche de travail retenue pour cette étude répond à la demande d'objectivation des centralités et de leurs effets de polarisation - ou non - sur leurs espaces avoisinants.

Plus globalement, elle propose une approche renouvelée de la compréhension des systèmes urbains et des dynamiques de diffusion, de concentration, d'attractivité ou encore de desserrement depuis une quarantaine d'années.



Contribution de l'inter-Scot à l'élaboration du Sraddet

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

Les élus de l'inter-Scot sont convaincus qu'une des clés du succès d'un aménagement territorial cohérent réside dans une bonne articulation Sraddet, Scot et PLUi.

Au-delà de la reconnaissance du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise comme échelle pertinente, la contribution propose cinq défis à relever :

- développer une armature urbaine selon un modèle multipolaire qui prend fortement appui sur les étoiles ferroviaires lyonnaise et stéphanoise en garantissant à la fois compacité des villes, mixité fonctionnelle et qualité urbaine ;
 - préserver et valoriser le système fluvial et le réseau des espaces naturels et agricoles en les considérant, non comme des vides à remplir, mais comme des espaces de ressources et des territoires emblématiques qui font l'attractivité de l'AML ;
 - organiser un développement cohérent fondé sur l'articulation urbanisme-déplacements avec pour ossature principale le réseau ferroviaire ;
 - garantir l'attractivité économique par le renforcement du socle productif, l'identification des sites et des emplois d'échelle métropolitaine, voire leur complémentarité
- nourrir un dialogue permanent entre les porteurs de la vision de l'aménagement du territoire et les acteurs privés ou publics de sa réalisation.



2017

14 février : rencontre des Présidents de l'inter-Scot avec le Préfet de Région

12 juillet : débat préparatoire

7 novembre : signature et transmission au Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

2016 Harmonisation des Scot
Lancement de nouveaux travaux thématiques : énergie, paysage, dynamiques d'emploi

Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines

Parution du Tome 3 de l'atlas
un outil d'aide à la décision

Avec la création de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Atlas a su s'imposer comme un document socle, offrant une connaissance actualisée, à l'échelle du nouvel espace régional.

L'année 2017 a vu la publication du troisième et dernier tome de cet atlas, fruit d'un partenariat actif du réseau des Agences d'urbanisme (UrbA4) avec l'Insee et soutenu par l'Etat.

Il offre une mise en perspective des enjeux et des défis à relever pour l'une des plus grandes régions françaises et européennes et les dynamiques à l'oeuvre dans les grands espaces métropolisés (bien au-delà des Métropoles).

Accessible à tous, les 3 ouvrages ont été salués par les élus et les techniciens des collectivités, les universitaires et par les journalistes de la presse professionnelle, perçus par tous comme de véritables outils d'aide à la décision alors même que s'élabore le Sraddet.

2016 Réalisation et publication du tome 2 - Insee-UrbA4
2015 Réalisation et publication du tome 1 - Insee-UrbA4



2017

Tome 3 de l'Atlas
Déplacements, flux et mobilités

Séminaire du 3 juillet

Web TV Michel LE FAOU,
Christiane DEMONTES, Bruno LACROIX,
Jean-Pierre BERGER,
Christophe TEZENAS DU MONTCEL,
Cristelle MOREL-JOURNEL

Web TV Olivier BIANCHI



CHAPITRE 4

Planification locale

L'année 2017 a été une année d'aboutissement pour les 3 documents majeurs de la planification territoriale de l'agglomération lyonnaise

La modification du Scot a été approuvée par le Conseil syndical du Sepal le 19 mai 2017.

Le document intègre maintenant les communes de Lissieu et Quincieux, et des évolutions liées à l'environnement suite aux changements législatifs et à la modification de la Directive territoriale d'aménagement sur le secteur de Saint Exupéry.

Le PDU a lui été adopté le 8 décembre 2017 par le Conseil syndical du Sytral. Il traduit les nouveaux objectifs des collectivités pour la période 2017- 2030 : une répartition modale plus favorable encore aux transports en commun, à la marche et au vélo ; des objectifs liés aux enjeux de santé publique et de cadre de vie, d'équité et de cohésion sociale ; l'intégration d'un système de mobilité pensé « depuis » l'utilisateur, et en évolution : changement des comportements, simplification de la mobilité grâce aux connexions et nouvelles technologies...

Quant au PLU-H, s'il n'en est pas encore à sa phase définitive, il a cependant franchi une étape décisive en 2017 : les élus du Conseil métropolitain de la Métropole de Lyon ont arrêté le 11 septembre le projet de révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat.

La dernière étape a été engagée à l'automne par la consultation des personnes publiques associées. L'approbation est envisagée à la fin de 2018, suite à l'enquête publique prévue au printemps et à la reprise du dossier pour la prise en compte des remarques et avis.

Un nouveau champ de la réglementation locale a été investi avec le Règlement local de publicité (RLP) qui doit dorénavant être élaboré à l'échelle des 59 communes de la Métropole de Lyon, et non plus à la commune, et cela dans un délai de 3 ans. C'est l'occasion d'engager des réflexions différentes. Les missions attendues de l'Agence sont importantes : elles vont de l'expertise territoriale et paysagère et la mise en évidence des enjeux à la production des documents règlementaires, en passant par la concertation avec les communes, les professionnels et les associations.

Deux études nous amènent à interroger l'articulation "urbanisme-déplacements" et qui se poursuivent en 2018:

- les expertises territoriales du « Plan Piéton », qui a pour objectif d'alimenter le Pama (Plan d'actions pour les mobilités actives),
- la contribution aux études d'opportunité d'une nouvelle ligne de métro entre le centre de Lyon et le secteur d'Alaï au carrefour des communes de Lyon (5^e arrond.), Tassin-La Demi-Lune et Francheville, porte d'entrée de l'agglomération pour l'Ouest lyonnais.

Enfin, **l'état des lieux des capacités de développement du territoire de la Métropole** a permis d'actualiser la connaissance sur la base du nouveau PLU-H (arrêt du projet) et de définir une méthode de travail reproductible et adaptable à d'autres demandes.

Toutes ces études sont autant d'occasions de mutualisation et de croisement des démarches de planification et d'enrichissement de l'expertise de l'Agence qui la reverse à ses membres.

Règlement local de publicité

L'Agence élargit sa compétence de planification

La Métropole de Lyon engage l'élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal et a sollicité l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner pendant 3 ans (la durée de la démarche) sur les missions suivantes :

- la réalisation des expertises territoriales et paysagères,
- la rédaction du diagnostic et du rapport de présentation,
- l'association à l'élaboration de la stratégie,
- la contribution à l'écriture du règlement et à l'élaboration des plans de zonage,
- la participation aux actions de concertation et aux documents pédagogiques.



2012 Transfert de la compétence RLP des 59 communes à la Communauté urbaine devenue Métropole de Lyon

2010 Loi Engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2) de 2010 puis les décrets de 2012 ont donné la compétence d'élaboration et de révision des Règlements locaux de publicité aux intercommunalités compétentes en matière de PLU.

2017

Lancement des expertises territoriales et du diagnostic

2017

Expertises et réunions techniques

Expertises du Plan Piéton

Contributions à l'étude de faisabilité d'une ligne TC Centre Lyon - Tassin Alai

L'Agence articule urbanisme et déplacements

2017

Apports sur les articulations urbanisme-déplacements

Les travaux menés s'inscrivent dans le cadre de la définition et de la mise en oeuvre d'un Plan Piéton de la Métropole de Lyon, en déclinaison du nouveau PLU-H, du PDU 2017-2030 et du Pama (Plan d'actions des mobilités activées) voté le 2 mai 2016.

L'Agence a poursuivi et finalisé cette année les expertises territoriales engagées depuis 2014 afin d'élargir le diagnostic à l'ensemble des communes de la Métropole de Lyon.

Cela a consisté à :

- définir les secteurs d'enjeu nécessitant une amélioration des conditions de la marche, commune par commune ;
- identifier le maillage des trajets-clés, leurs potentiels et les freins ;
- proposer de premières pistes d'intervention, des lieux à traiter et des types d'actions territoriales.

Envisagée en 2014 et inscrite au PDU 2017-2030, le projet de création d'une ligne TC Centre Lyon Tassin Alai nécessitait la réalisation d'une étude de faisabilité.

L'Agence a accompagné le Sytral et son prestataire Egis pour apporter son expertise des enjeux urbains, et d'articulation entre urbanisme et déplacements.

En phase 1, elle a été associée à l'analyse des déplacements concernés, à contribuer à la définition des 11 scénarios de tracés, et à apporter une analyse des enjeux urbains et des perspectives de développement de l'ensemble du territoire d'étude.

En phase 2, son analyse s'est concentrée sur quatre secteurs, en prenant en compte le PLU-H arrêté, et sur les propositions d'implantations des arrêts et stations.

Une poursuite des études est envisagée en 2018.

PLAN LOCAL D'URBANISME

ET DE L'HABITAT / Métropole de Lyon

La production au rendez-vous

..Au terme de 5 années de travail intense, le projet du PLU-H a été arrêté par le Conseil de Métropole le 11 septembre de cette année.

Il s'agit là de la 1^{re} étape officielle de validation du dossier règlementaire, qui s'est poursuivi par la consultation des personnes publiques associées.

La prochaine étape sera l'enquête publique, programmée du 18 avril au 7 juin 2018.

L'examen des remarques et les évolutions qui en découleront amèneront au dossier définitif en 2018, avec une approbation en fin d'année.

Une trentaine de salariés de l'Agence d'urbanisme aura encore été mobilisée en 2017 pour ce chantier emblématique. Ce travail complexe et exigeant a abouti grâce à l'investissement et à la cohésion d'une équipe en grande partie dédiée, qui a su opérer un effet d'entraînement et mobiliser la quasi-totalité des compétences de l'Agence, tout en travaillant en partenariat et en confiance avec les services de la Métropole de Lyon et des communes.

L'Agence d'urbanisme a pu également apporté un appui aux personnes publiques associées partenaires de l'Agence (Etat, Sepal, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers) lors de leur consultation



Copyright Dan Nguyen

Les chargés de secteurs territoriaux, les spécialistes du patrimoine, de l'habitat, de l'économie et des transports, les statisticiens, sigistes, cartographes, documentaliste, infographiste, assistante réunis autour de la Directrice en charge du PLU-H et du Directeur général

Dates clés de la procédure du Plan local d'urbanisme et de l'habitat

- 2017** Arrêt du projet du PLU-H
- 2015** Second débat sur les orientations générales du PADD par le Conseil de la Métropole de Lyon
Création de la Métropole de Lyon
- 2014** Elections municipales et renouvellement du Conseil de communauté
- 2013** Premier débat sur les orientations générales du PADD par le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon
- 2012** Prescription de la révision du PLU-H
- 2011** Travaux préparatoires de la révision du PLU-H

2017

Consultation des personnes publiques associées (automne)

Arrêt du projet du PLU-H
(11 septembre)

Fin de rédaction du dossier règlementaire (printemps)

Le dossier PLU-H en quelques chiffres
■ 130 kg ■ 4 mètres ■ 8 cartons ■ 774 plans règlementaires ■ Le PADD à l'échelle d'agglomération : 47 pages
■ Le règlement : 706 pages ■ Le rapport de présentation à l'échelle d'agglomération: 3 tomes et 1 620 pages ■ Le POAH à l'échelle d'agglomération : 80 pages ■ 9 cahiers de bassins de vie : 700 pages ■ 67 cahiers communaux ou d'arrondissement : 4 600 pages ■ 67 documents spécifiques à chaque commune ou arrondissement : périmètres d'intérêt patrimonial et éléments bâtis à préserver, fiches règlementaires indiquant les éléments de diagnostic et de prescriptions : 2 650 pages



CHAPITRE 5

Projets urbains et périurbains

Nos engagements auprès des territoires et acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise concourent au développement de nos compétences, dans un souci constant de renforcer notre capacité d'aide à la décision. De cela nous pouvons tirer plusieurs constats :

- nos méthodes de travail pour engager les projets de territoire, les projets urbains ou encore les projets de renouvellement urbain sont arrivés à maturité. C'est l'aboutissement d'un processus engagé en 2013 avec les études du quartier de la Plata à Tarare.
- nos études sont des pièces essentielles et préalables à l'action publique, qu'elles précèdent souvent de plusieurs années. Ainsi le plan guide de pré-programmation urbaine et économique de la Saulaie à Oullins, réalisé en 2014, sert aujourd'hui de support à la création de la ZAC, et trouve place dans les documents de communication et de concertation.
- notre travail s'enrichit de la diversité des compétences de l'Agence d'urbanisme. Ainsi l'appui à la commune de Saint-Fons depuis 4 ans prend des formes diverses et complémentaires : atelier d'attractivité, enquête d'usage, cadrage urbain, entretiens avec les acteurs du territoire (élus et techniciens, acteurs économiques, bailleurs, société civile, habitants...), animation d'ateliers d'échanges avec des apports méthodologiques innovants, expertises urbaines, étude de desserte par les transports en commun.... Ces missions ont abouti en 2017 au plan guide des quartiers Arsenal-Carnot-Parmentier, qui fixe le cadre et les principes d'intervention de l'Anru. De l'ensemble de ces travaux, se dessine une nouvelle typologie d'études avec une meilleure prise en compte des objectifs de développement durable.

Conscient des évolutions institutionnelles à l'œuvre au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise, nous avons renforcé notre expertise en matière de planification, en appuyant la mise en œuvre des PLU(i) par des outils permettant de s'inscrire dans « un urbanisme de projets négociés ». C'est ainsi que la ville de Bourgoin-Jallieu a mis en place une commission préalable à l'instruction des permis de construire. Le processus de travail engagé depuis 2016 avec l'agglomération d'Annonay, au territoire maintenant élargi, se poursuit avec l'élaboration du PLUi-H, dans un calendrier resserré (2017-2019) qui amène à poser les bases d'une méthodologie qui sera ensuite mise au profit d'autres territoires.

En déclinaison du PLU-H de la Métropole de Lyon et du PDU de l'agglomération, nous poursuivons les études contribuant à l'articulation des projets de développement urbain et de desserte des territoires par de nouvelles infrastructures de transport (par exemple pour la nouvelle ligne de tramway T6). L'agence d'urbanisme croise alors les enjeux d'insertion urbaine avec les contraintes techniques de l'infrastructure, les conditions d'interconnexion aux autres modes de transport, la prise en compte des espaces publics, nouveaux ou existants, et les liaisons avec les quartiers limitrophes.

Conscient de la nécessité de développer nos méthodes de travail collaboratives, nous avons mis en place de nouvelles approches pour mener des diagnostics plus collaboratifs et des études mieux partagées avec l'ensemble des partenaires concernés. Nous avons notamment proposé des ateliers collaboratifs élus/techniciens pour les schémas de références des communes de Quincieux et Lissieu, ou encore participé à la concertation avec les habitants du projet Anru des Quartiers Est de Romans-sur-Isère.

L'espace public

Benchmark international

nouveaux enjeux et modes de faire

2014 Premier *benchmark* : les nouvelles approches de l'espace public
L'axe presque île est-ouest : comment réinterroger les dynamiques urbaines récentes impactant l'environnement bâti et la programmation urbaine, la qualité et les modes de faire des espaces publics centraux (partage de l'espace, identité, qualité urbaine et paysagère)



Comment répondre aux enjeux sociaux et environnementaux qui interfèrent avec l'aménagement et la gestion de l'espace public ? Quels sont les nouveaux modes de faire afin de répondre aux injonctions multiples : adapter les espaces publics aux effets du changement climatique, aux enjeux de santé, de la qualité de l'air, d'inclusion ou encore de partage de l'espace ?

Ces enjeux transversaux sont des catalyseurs d'expérimentation, comme l'urbanisme « tactique » (préfiguration et co-construction d'aménagements visant des changements d'usages) et « l'urbanisme transitoire » (co-construction voire co-gestion d'occupations temporaires de friches).

Afin de mettre en perspective les projets de la Métropole de Lyon, et en complément du mémoire de recherche mené avec l'IMU, l'Agence d'urbanisme a analysé les démarches de quinze grandes agglomérations françaises et européennes.

2017
Benchmark international de démarches d'espace public

L'Est lyonnais est un secteur en développement, dont la plaine reste un territoire important de production agricole (350 ha), aux paysages remarquables. La préservation de la trame verte inscrite au Scot, passe notamment par la création de grands espaces récréatifs.

Ainsi un parc linéaire est inscrit au plan de mandat de la Métropole de Lyon pour relier les espaces de nature existants (Grand Parc, plaine du Biézin, parc de Parilly, forêt de Feuilley) et deux territoires aujourd'hui peu connectés - Rhône Amont et Porte des Alpes.

Quatre thématiques sont déclinées dans le projet (les loisirs, la biodiversité, la culture et l'agriculture), qui propose une gradation par niveaux d'ambition :

- la simple connexion de tronçons modes doux,
- la création d'un réseau de voies vertes,
- le renforcement de l'armature paysagère (connexions locales, aménagement de lieux stratégiques),
- la création d'un parc linéaire agricole en concertation avec les professionnels et les acteurs locaux.

Est lyonnais
Vers un parc linéaire agricole

2017
Liaison verte de l'est lyonnais phase approfondissement : opportunités et itinéraires

2016 Parc Linéaire de L'Est Lyonnais : rencontres avec les usagers
Stratégie Métropolitaine : Trois scénarios pour le Parc linéaire de l'Est Lyonnais

2015 Projet de parc linéaire de l'est lyonnais *Benchmark*
Parc linéaire de l'Est Lyonnais - rendu phase 1



Le tramway T6 Nord

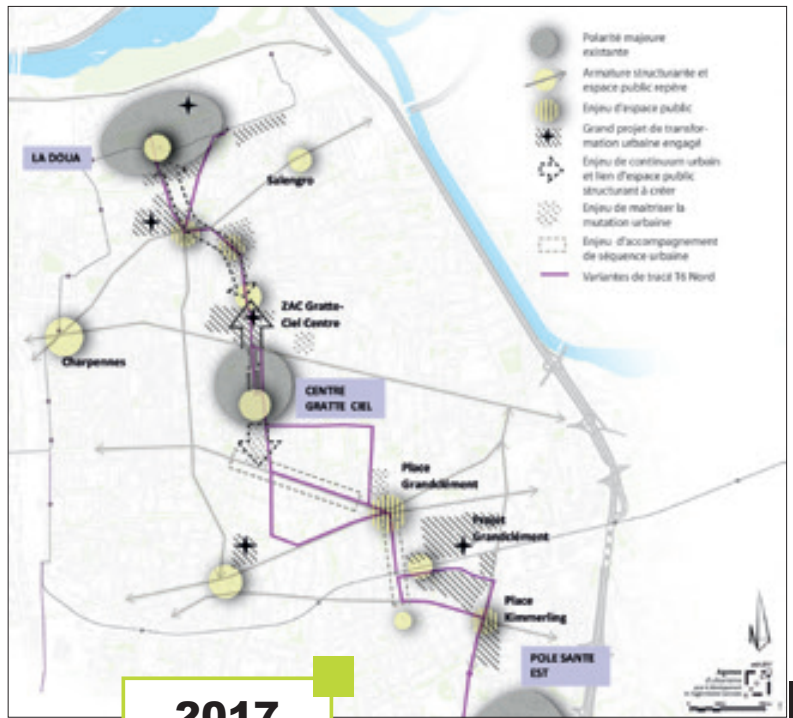
une nouvelle ligne forte pour la ville de Villeurbanne

La mise en œuvre de la section sud de la ligne T6 est en cours. Les études sont engagées pour la partie nord, des Hôpitaux Est au Campus de la Doua.

L'infrastructure constituera une véritable colonne vertébrale reliant les polarités majeures et les quartiers de Villeurbanne.

L'agence d'urbanisme a proposé une analyse synthétique globale des enjeux, qui a permis les variables de tracé. L'objectif est de garantir la bonne lisibilité des parcours, en s'appuyant sur des espaces publics de qualité et une mise en œuvre cohérente des séquences entre chaque polarité.

En certains endroits, cette nouvelle ligne de transport accompagnera l'intensification urbaine. Il s'agit donc d'anticiper les capacités de mutation foncière en imaginant les vocations et les formes urbaines adaptées à chaque contexte afin de guider les opportunités de développement urbain.



2017
Cadrage urbain et paysager corridor T6 Nord et Sud

- 2016** Etude de Cadrage urbain et paysager sur le Boulevard Stalingrad
- 2014** Mission conseil auprès de la Métropole sur l'insertion du projet Nœud ferroviaire lyonnais (NFL)
- 2010** Etude conjointe Sytral/Egis/Urbalyon
Préfiguration du corridor « Ligne forte TC A7 (T6) »

Les Quartiers Est

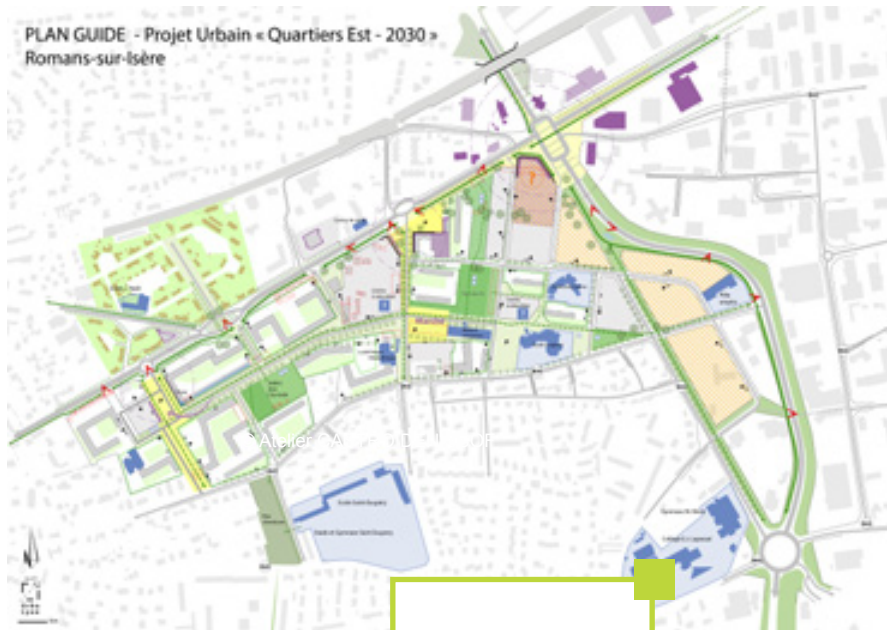
un levier majeur pour structurer la ville de Romans-sur-Isère

En 2017, l'Agence d'urbanisme a engagé une collaboration avec la ville de Romans-sur-Isère avec la réalisation de deux études de gisement foncier pré-opérationnelles, en partenariat avec l'Epora, et la définition d'un Plan Guide d'un vaste territoire, inscrit depuis plus de trente ans en rénovation urbaine.

A partir d'une vision stratégique des Quartiers Est, un plan guide multithématique a été élaboré à horizon 2030, partagé par l'ensemble des acteurs, qui permet de croiser les enjeux associés à la mise en œuvre des politiques publiques et à plusieurs initiatives privées.

Dans une large démarche de co-construction avec les élus, le bailleur, les conseils de quartiers, les habitants et les associations, nous avons pu préciser les enjeux et modifier certaines orientations afin de garantir à terme que la nouvelle organisation de ce quartier soit partagée.

Nous avons par ailleurs engagé avec les services de l'Etat un travail de hiérarchisation des actions et d'estimation financière de chacune de ces priorités, afin de permettre son instruction et sa validation par l'Anru.



2017
Plan guide NPNRU Quartiers Est horizon 2030





CHAPITRE 6

Activités internationales

Ces dix dernières années, l'Agence d'urbanisme a apporté à une douzaine de « villes du sud » une assistance à maîtrise d'ouvrage et un renforcement de leurs capacités d'ingénierie en urbanisme. Il est difficile de mesurer le plein impact de ces apports car s'il y a des progrès collectifs et des réalisations visibles, il y a aussi l'évolution professionnelle de nombreuses personnes qui est difficilement quantifiable.

On peut néanmoins déjà se demander quels sont les facteurs qui limitent ou au contraire accentuent l'impact de nos actions. Parmi les facteurs favorables, on peut retenir : la durée et la continuité de nos appuis, le faible turn-over des techniciens de nos partenaires, l'engagement politique des élus, mais surtout le bon choix des sujets et le soutien financier que peuvent leur apporter les bailleurs, et notamment l'AFD.

A contrario, le manque de compréhension sur les apports possibles de l'Agence (comme la plus-value de long terme), le peu d'engagement politique local ou le changement incessant des décideurs, ou encore la mobilité de nos interlocuteurs techniques sont des facteurs limitants. Enfin la situation géopolitique peut freiner, voire stopper, une coopération, cela est le cas actuellement avec Bamako (Mali), sans parler d'Alep (Syrie).

Les impacts de nos coopérations peuvent être de différentes natures :

- l'élévation du niveau technique et professionnel de nos interlocuteurs,
- l'évolution institutionnelle, la réorganisation, le renforcement ou la création d'un service,
- la mobilisation des outils techniques et réglementaires...
- l'appropriation de concepts et la définition de nouvelles politiques publiques,
- la mise en œuvre d'actions réservataires (pour de futurs projets, par ex. de transport),
- mais surtout la réalisation des projets étudiés (sur financement local et/ou avec l'appui d'un bailleur international : AFD, Banque Mondiale, BAD).

L'analyse des interventions de l'Agence d'urbanisme, tant en coopération décentralisée (en appui de la Métropole), qu'en marché d'assistance, révèle l'impact significatif de nos actions dans plusieurs villes : Sétif (Algérie), Ouagadougou (Burkina-Faso), Addis-Abeba (Ethiopie), Ho Chi Minh Ville (Vietnam), et plus récemment avec des villes moyennes indiennes : Kochi, Nagpur et Pondichéry dans le cadre du programme *Smart Cities*.

D'autres villes de coopération ont tiré profit de notre appui, mais de façon moins marquée du fait de contextes de coopération plus difficiles : à Bamako (Mali), l'appui à la création d'une agence d'urbanisme a finalement abouti sous une forme différente (agence de développement régional), à Rabat (Maroc), l'appui à l'Agence urbaine de Rabat-Salé n'est pas continu (il est actuellement actif du fait de la mise en révision du PDU de Rabat-Salé-Temara).

Les exemples présentés dans la double page suivante complètent ceux mis en avant dans le rapport d'activité 2016 (Ouagadougou, Addis-Abeba, Sétif, Kochi).



EREVAN (Arménie)

Pour une coopération aux retombées économiques

L'année 2017 confirme l'Arménie parmi les partenariats socles des coopérations internationales de l'Agence d'urbanisme.

Les 5 années écoulées ont permis de consolider les liens, de proposer des méthodes de travail collectives et d'atteindre une proposition concrète pour un démarrage opérationnel du projet de renouvellement urbain d'un quartier de centre-ville (Kond).

La thématique urbanisme trouve ainsi pleinement sa place dans cette coopération, qui bénéficiera du soutien du Maire de Lyon, à la tête d'une forte délégation au début de l'année 2018, dans la perspective de l'export des savoir-faire lyonnais.

- 2016** Accueil de la délégation arménienne à Lyon
- 2014** Missions croisées avec la Ville de Lyon (espaces verts) et Sytral (transports) en juin et novembre
Workshop renouvellement du quartier de Kond
- 2013** 1^{er} séminaire à Erevan et échanges sur le centre-ville, le plan vert et le patrimoine
- 2011** Délégation conduite par Gérard Collomb (présence de l'Agence pour le volet urbain)



Lyon-Erevan, une vision commune

2017

Approfondissement du projet du quartier de Kond

Délégation à Erevan pour la préparation du protocole 2018-2021



PORTO NOVO (Bénin)

Relever les défis, d'une capitale africaine du XXI^e

Porto Novo ville verte (PNVV) est un projet de développement urbain durable prenant en compte la planification urbaine, l'aménagement des zones périphériques, la préservation des écosystèmes de la berge lagunaire et les conditions d'adaptation de la capitale du Bénin, aux changements climatiques.

L'Agence d'urbanisme est engagée sur ce projet dans le cadre de la coopération décentralisée de la Métropole de Lyon et d'un contrat spécifique avec l'AFD, pour une durée de 3 ans. Elle travaille également en étroite collaboration / articulation avec l'agglomération de Cergy-Pontoise engagée au même titre.

L'Agence d'urbanisme assure une mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet PNVV. Cette AMO se traduit par un ensemble d'actions liées au pilotage de l'Unité de gestion de projet (structuration de l'UGP, planification globale du projet...), au suivi des études (environnementales, Plan directeur urbain durable...), au renforcement des capacités (formation des élus et agents) à la communication du projet (approche participative, évaluation-capitalisation...), ainsi qu'à des actions plus pré-opérationnelles (trame d'espaces publics connectés...).

2017

Participation à l'Atelier Ouest Africain (climat, etc.)
Appui au lancement d'un panel d'études environnementales, sociétales et urbaines
Contribution aux 2 comités de pilotage du PNVV

- 2016** Mise en place de l'ingénierie technique de pilotage du projet (Unité de gestion de projet)
- 2015** Lancement officiel du Projet Porto Novo ville verte (PNVV) à la COP21

NAGPUR PONDICHERY

Participer à l'épopée urbaine indienne

Après les interventions de l'Agence d'urbanisme à Kochi, en 2015 et 2016 avec la Codatu et le Sytral, l'Agence travaille à nouveau avec des villes indiennes : Nagpur, ville du centre de l'Inde (2,5 millions hab.) où se construit actuellement deux lignes de métro aérien, et Pondichéry (800 000 hab.), ville en recherche d'un positionnement touristique.

L'Agence est intervenue pour aider les deux villes à mieux préparer leur candidature au *Challenge smart cities* et a contribué à leurs succès. Aujourd'hui il s'agit de préciser et mettre en œuvre les projets identifiés : à Nagpur, un projet d'amélioration d'un quartier périphérique sous-équipé (100 000 hab.) en cours de densification et desservi par une future station de métro, à Pondichéry, un projet stratégique de valorisation environnementale et touristique du centre historique.

Le consultant Espelia et l'Agence d'urbanisme apportent aussi à l'AFD une AMO sur les projets qui l'intéressent comme par exemple la réhabilitation de la Nag River, et la valorisation du centre-ville de Nagpur, autour de la principale station de métro.



2017

Appui aux dossiers de candidature *Smart Cities*

Copyright Antoine Bruge AFD

2015

L'AFD apporte son appui à ce programme et lance un appel d'offres gagné par ESPELIA avec l'Agence d'urbanisme

2014

Le gouvernement indien lance un programme « Smart Cities » pour aider 100 villes à améliorer leurs équipements et cadre de vie.

6

Activités internationales

CODATU

un partenariat croissant

Depuis 10 ans l'Agence d'urbanisme renforce ses liens avec la CODATU, implantée à Lyon, dont elle est membre et partage les objectifs en matière de développement des transports dans les villes du sud.

L'Agence est ainsi intervenue à la XVII^e Conférence CODATU, tenue à Hyderabad (Inde) en nov. 2017, où elle a co-animé avec le CEREMA et TRANSITEC un atelier sur "infrastructures urbaines et ville inclusive".

L'Agence appuie aussi la CODATU auprès de villes du sud, comme à Kochi (Inde), avec le soutien de l'AFD, ou en formation, comme pour le PDU de Lomé (Togo).

La CODATU est un acteur du programme « Mobilise your city », initié à la suite de COP21. Ce programme vise à développer des "PDU" dans 100 villes du sud pour réaliser des projets de transport durable visant aussi la réduction des gaz à effet de serre. L'Agence apporte son savoir-faire transversal et s'implique pour une meilleure articulation transport en commun / espace public / urbanisme, avec sans doute des opportunités de financement pour des missions d'AMO dès 2018.



2017

Participation à la XVII^e Conférence de la Codatu Hyderabad (Inde)

2015

Participation à la XVI^e Conférence Codatu à Istanbul

2012

Participation à la XV^e Conférence Codatu à Addis-Abeba



Copyright Somnolet Philippe - Métropole de Lyon

INVENTAIRE DES PRODUCTIONS 2017

Publications et missions d'appui aux membres et partenaires



Les études identifiées «consultable» dans cet inventaire sont accessibles sur le portail de l'Agence d'urbanisme :

Agence : www.urbalyon.org

Opale : www.opale-lyon.com

Inter-Scot : www.urbalyon.org/Inter-Scot/site/accueil

Documentation : <http://documentation.urbalyon.org>

Photothèque : <http://phototheque.urbalyon.org/phototheque>

Deux extranet pour nos partenaires :

Extranet de l'Observatoire partenarial habitat :

www.urbalyon.org/Habitat/site/accueil

Extranet des données métropolitaines :

www.urbalyon.org/Metropolitain/site/accueil

CHAPITRE 1 : MUTUALISATION ET VALORISATION DES CONNAISSANCES

1.1 MISE EN PARTAGE DES TRAVAUX DE L'AGENCE

1.1.1.001 Rapport d'activité

«Rapport d'activité 2016 de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise : zoom sur 32 projets» ; CAUDRON (D.), BALEYDIER (A.) ; [en ligne sur le site internet E-11206](#)

1.1.1.003 WEB-TV

Web TV urba4 de Jean-Paul BRET - Annonce de la parution de l'Atlas «Nouvel espace régional Auvergne-Rhône-Alpes et dynamiques métropolitaines» - BALEYDIER (A.), THIMONIER-ROUZET (E.), LAURENT (X.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV urba4 de Michel LE FAOU, Christiane DEMONTES, Bruno LACROIX, Jean-Pierre BERGER, Jean-Paul BRET, Christophe TEZENAS DU MONTCEL, Cristelle MOREL-JOURNEL - «Nouvel espace régional Auvergne-Rhône-Alpes et dynamiques métropolitaines», BALEYDIER (A.), THIMONIER-ROUZET (E.), LAURENT (X.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV inter'S inter-Scot et Pôle Métropolitain de Jean-Claude DES-CHIZEAUX, Rémy GUYOT, Christian BERTHE, Gérard BAZIN, Michel LAURENT, Bruno CHARLES, Jacqueline SELIGNAN, Véronique HARTMANN - «Manger local dans l'aire métropolitaine lyonnaise» à l'occasion du salon Planète Appro ; BALEYDIER (A.), ROLLAND (S.), RIBIER (T.), BERNE (L.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV de Max VINCENT - «Lyon-Ouagadougou, une coopération des villes pour faire face aux défis de l'urbanisation» ; BALEYDIER (A.), DOLS (M.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV d'Olivier BIANCHI - «Urba4, le réseau des 4 agences d'urbanisme, une ressource pour la solidarité des territoires en Auvergne-Rhône-Alpes», dans le cadre de la 38^e Rencontre FNAU/ADEUS à Strasbourg ; BALEYDIER (A.), CAUDRON (D.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV «L'Europe, c'est nous», soirée d'été de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise au Rooftop 52, Docks Lyon Confluence, mardi 20 juin 2017 ; BALEYDIER (A.) ; [diffusion interne](#)

Vidéo de Benjamin GREBOT - «L'Europe des lieux et des liens», dans le cadre de la 38^e Rencontre FNAU/ADEUS à Strasbourg, BALEYDIER (A.) ; [en ligne sur la chaîne youtube Urbalyon](#)

Vidéo de Richard NORDIER sur l'intervention de l'Agence aux Rendez-vous du Patrimoine de la Ville de Lyon ; BALEYDIER (A.), NORDIER (R.) ; [diffusion interne](#)

1.1.1.005 Communication extérieure

Conseil métropolitain des jeunes (Comet) : journée plénière d'ouverture le mercredi 15 novembre 2017. A la demande du service des relations internationales de la Métropole de Lyon, réalisation d'une animation adaptée à un jeune public d'élus du Comet présentée dans le cadre exceptionnel de la *Skyroom* de la Tour Oxygène, mise en perspective de dix vues et problématiques d'urbanisme pour

appréhender les missions territoriales et sociétales d'une Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise pour son partenaire Métropole de Lyon ; BALEYDIER (A.) [E-11148](#)

«60 ans de la Serl : regard sur la métropole lyonnaise : Lyon, récit européen», réalisation d'un PPT support de présentation du Président aux 60 ans de la Serl ; SIMARD (P.), PELOT (V.) ; [E-11188](#)

Sites internet et informatique

Mise en place des serveurs pour la publication des sites ; BARBERET (E.)

1.2 DOCUMENTATION TERRITORIALE, THEMATIQUE ET PROFESSIONNELLE

1.2.1.009 Gestion doc

Un portail Doc, permanence d'un outil mobilisable par tous (5117 enregistrements dans la base documentaire), salariés et partenaires. Accueil du public dans les locaux de l'Agence (sur RDV). BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

Une page d'accueil attractive pour révéler un patrimoine documentaire d'une grande richesse sur quarante ans d'évolution des territoires de l'aire urbaine lyonnaise. Cette mémoire collective est mobilisée au bénéfice de tous : chargés d'étude, membres, partenaires, étudiants, citoyens...

Un réseau Doc, «forces vives» de six professionnelles qui s'affichent dans le cadre du réseau des quatre Agence d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Urba4)

Engagées depuis longtemps dans des collaborations communes (Point Actu'A2, étude «Vulnérabilité et résilience territoriale», ...), les six professionnelles de l'«info-doc» des Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes ont souhaité mettre en valeur, auprès de l'ensemble des collaborateurs des quatre Agences, la variété des services, ressources et produits documentaires disponibles : 60 000 références dont 11 000 études agences, 70 000 photos, 4 bases documentaires, des veilles territoriales et thématiques sur-mesure, ...

Exemple d'une production documentaire qui se mue en une ligne d'études : le benchmark et les comparaisons/inspirations de l'aire métropolitaine lyonnaise ; BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

«Ferme urbaine : benchmark pour plan guide Bron Parilly», HENRY (E.) ; [E-11176](#)

«Livret de références : développement de centre-bourg : opérations porteuses de qualité urbaine» ; BOISSET (C.) ; [E-11157](#)

«Mission Pondichery : Smart city project : du 9 au 12 janvier 2017 : recherche documentaire - benchmark» ; ROLLAND (S.), CALVO (S.) ; [E-11172/B](#)

«Campus Porte-des-Alpes : benchmark : offre de services et résidence étudiante, lien social, campus, lieu de vie, lieu de destination» ; HENRY (E.) ; [E-11151](#)

«Observatoire départemental de la protection de l'enfance : résultats du benchmark réalisé par l'Agence», VITALE (L.), BENANT (C.) ; [E-11175](#)

«Benchmark fêtes foraines» ; BENANT (C.) ; [E-11150](#)

«Benchmark sur les centres d'architecture et d'urbanisme en Europe» ; BENANT (C.) ; [E-11149](#)

Des contributions régulières à l'enrichissement des savoirs publics, dans le cadre de partenariats culturels d'organismes de renom (expo «Lyon sur le Divan» au Musée Gadagne, Musée urbain Tony Garnier, ...).

Exposition du Musée Gadagne, «Des grands projets urbains à Lyon depuis 40 ans», du 17 novembre 2017 au 17 juin 2018 : apports en ressources Agence : appuis documentaires, photographiques et cartographiques sur l'ensemble de l'année 2017, service de notre accueil. Diaporama et tables rondes ; ROUSSEL (O.)

1.2.1.010 Point d'Actu A2

45 Point d'Actu, revue de presse métropolitaine réalisé avec Epures (surveillance de la presse, sélection d'articles, saisie sur la plateforme de Saint-Etienne, envoi hebdomadaire) ; BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

1.2.1.011 Point Thèque

11 numéros Point Thèque (surveillance d'infos et production de veilles, informations reversées dans des *Scoop-it*) ; BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

Gestion de la photothèque et de la cartothèque

4 365 photos prises par les chargés d'étude et intégrées dans le logiciel Ajaris ; RICHARD (P.)

A noter 155 photos hors Grand Lyon, 78 cartes, 196 à l'international, gestion de nouveaux comptes utilisateurs (17 nouvelles inscriptions, newsletter Agence «Aperçu des nouveautés»

Une fonction de l'appliquet photothèque permet de géolocaliser une image.

Ainsi, en 2017, environ 4 000 photos sont géolocalisées (notamment les reportages du PLU-H et du patrimoine). Les images de la photothèque repérables sur une carte possèdent une icône supplémentaire sous l'image de votre planche contact (mappemonde). Si vous ne connaissez pas le noms des rues pour vos recherches, pensez à utiliser la recherche par géolocalisation ([copie d'écran ci-dessous](#)). Il suffit alors de saisir la commune et une distance pour afficher la planche contact. Cliquer sur la mappemonde en-dessous d'une image de votre planche contact pour afficher le plan avec les images.

1.3 RESEAUX D'ÉCHANGE ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Réseaux d'échanges

1.3.1.013 Réseau FNAU

Commission GIRO : animation et suivi de six échanges sur les sujets RH, financiers et administratifs ; CAUDRON (D.), PAIRE (M.)

Publication FNAU «Métroscope: 50 indicateurs clés pour les métropoles françaises» ; juin 2017 ; TESTUT (C.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Réunions de coordination des clubs 2017, les 26 et 27/01/2017

«Objectifs : bilan 2016 - Perspectives 2017 - Initiation au système visio-conférence Lifesize».

Travail sur les objectifs, contenu du futur outil collaboratif en ligne de la FNAU (plateforme des clubs nouvelle version) ; FRENAY (N.)

Inter-clubs

Observation/Ressources statistiques/Géomatique, les 15 et 16/06/2017 ; TESTUT (C.), PIERRAT (M.), PROUVOT (M.), CAMUS (F.), TANOVAN (B.), VITALE (L.), PIGNARD (I.), MACABRE (J.), VIVERT (A.)

Cohésion sociale/Projet urbain & Paysage : «Les enjeux du nouveau Programme national de renouvellement urbain», les 21 et 22/09/2017 : co-animation par PONTON-FRENAY (N.), en lien avec l'observatoire Cohésion sociale : bilan intermédiaire du contrat de ville et évaluation NPNRU

«Recours aux enquêtes d'usages : enjeux, contexte et contribution au projet urbain» ; NORDIER (R.)

«Test d'un tableau de bord NPNRU dans la Métropole de Lyon» ; PONTON-FRENAY (N.)

«Plan guide NPNRU Saint-Fons Arsenal : territoire nord de Saint-Fons» ; CALVO (N.)

Inter-club Fnau Cohésion sociale/Projet urbain & Paysage sur la politique de la ville, le 22/09/2017 ; NORDIER (R.)

Energie Environnement : «L'énergie dans l'habitat», le 07/12/2017 ; ALADAME (M.)

Clubs

Cohésion sociale et territoriale : «Observation, suivi et évaluation du contrat de ville», le 31/03/2017, animation par PONTON-FRENAY (N.), VITALE (L.) ; en lien avec l'observatoire cohésion sociale (bilan intermédiaire contrat de ville et évaluation NPNRU)

Info-Doc : «Exemples de veille mutualisée en région», le 24/03/2017 ; DEGUILHEM (Y.)

Eco : «Développement des territoires : divergence/convergence ? Continuité/rupture ?», le 07/04/2017 ; GARIN-HAMELINE (C.)

Planification : «Présentations et échanges sur PLU/PLUi (concertation et guide FNAU sur le règlement) et sur Sraddet (organisation séminaire de juin), le 04/05/2017 ; TEPELIAN (J.-C.), en lien avec le PLUi-H d'Annonay

Habitat : «Le logement abordable», le 30/06/2017 (dans le cadre de l'organisation d'un atelier sur le sujet pour la Métropole de Lyon) ; CHAUSSON (E.)

Communication, «L'opération Twitter à la 38^e Rencontre des agences» à Strasbourg, le 28/09/2017 ; BAILEYDIER (A.)

Observation santé en lien avec l'environnement et l'urbanisme, le 29/09/2017, en lien avec l'observatoire métropolitain des solidarités ; TESTUT (C.), VITALE (L.)

Géomatique, le 28/11/2017 ; PROUVOT (M.)

Eco, le 01/12/2017 ; GARIN-HAMELINE (C.)

Doc, 08/12/2017 ; PELOT (V.)

Planification, le 01/12/2017 ; VAZ-BROSSARD (S.)

Projet urbain, «Echanges avec Lille sur l'atlas des tissus urbains», le 21/11/2017 ; TROFF-POULARD (J.)

Culture et patrimoine : «Patrimoine et identités : la construction d'un récit et d'une image de territoire», les 26 et 27/10/2017 ; TROFF-POULARD (J.), PISSIER (S.),

Groupe de travail

«Mutualisation des outils d'observation : apports de l'observation nationale et collecte des besoins locaux», en partenariat avec la CGET, le 30/01/2017 ; PONTON-FRENAY (N.)

«Smart City à l'épreuve des villes du sud», le 03/10/2017, en lien avec le contrat AFD «Smart Cities in India» avec Espelia ; BOISSET (C.), BERGER (P.)

«Actualisation des données carroyées de l'Insee», le 27/09/2017, en lien avec l'observatoire métropolitain des solidarités ; TESTUT (C.)

Préparation 38^e rencontre des agences d'urbanisme et de la table-ronde «L'individu créateur d'Europe», le 25/04/2017, à Strasbourg ; NORDIER (R.)

Suite de la démarche Systèmes territoriaux régionaux devenu Territoires des nouvelles régions (Sytere) engagée en 2015-2016, le 03/05/2017, en lien avec le territoire des nouvelles régions ; THIMONIER-ROUZET (E.)

«Planification alimentaire» : échange méthodologique et état d'avancement des démarches stratégiques alimentaires ; suites de l'étude sur le système alimentaire, le 01/06/2017 ; BERNE (L.)

«Métroscope : Observaggo régions, le 04/12/2017 ; THIMONIER-ROUZET (E.), TESTUT (C.)

«BAROMETRO : publier des indicateurs et des cartographies sur les métropoles françaises», le 06/01/2017 ; TESTUT (C.)

«CNIS carroyage et précarité», le 26/10/2017 ; BRUN (P.)

2^e atelier «Terres en villes» : thématique de l'alimentation, en partenariat avec le Réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé (Rn PAT) et la FNAU, le 28/09/2017 ; BERNE (L.)

Animation d'un World-café «Territoires d'intelligence et transition numérique», le 12/06/2017 ; CELLIER (E.), BRUN (P.)

«Smart city : définitions et concepts» ; 01/2017 ; CELLIER (E.) ; [E-11077](#)

1.3.1.014 Réseaux socio-professionnels

Diaporama «La planification à Lyon du plan Morand au Scot» ; ROUSSEL (O.) ; 12/2017 ; [diffusion interne](#) ; [E-11162](#)

Journée de rencontre des partenaires membres du Conseil d'administration du CRDSU et préparation d'un séminaire technique pour octobre 2017 (Urba4) : «Bilan à mi-parcours des contrats de villes»

«Sensibilisation à la santé liée à l'environnement, journée organisée par le réseau GRAINE-IREPS-ARS, février 2017 ; SAULNIER (D.)

«Les Rendez-vous du Patrimoine» de la Ville de Lyon : intervention sur «Patrimoine et innovation», le 16 mars 2017 ; NORDIER (R.)

Echanges préparatoires à la 38^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme : «Mieux associer les citoyens» et «Mieux associer les territoires, lors de la journée européenne du 20 juin 2017, SIMARD (P.)

Scènes d'échanges

1.3.2.016 Echanges professionnels

Cinq échanges professionnels dont trois ouverts aux partenaires :

- «Regards lyonnais sur Dubaï : entre fascination et modèle urbain en question», le 9 janvier 2017 ; BAILEYDIER (A.), BERGER (P.), PERROUD (F.) ; en ligne sur le site internet ; [E-11069](#)

Cette séance a été conçue comme une conjonction de retours de voyage et d'intérêts de professionnels de la Métropole de Lyon pour cette ville à la fois surprenante et pleine d'interrogations. La séance a été illustrée par un montage photos : architectures, typologie des quartiers, transports et espaces publics, l'espace vu par l'œil.

Les intervenants sont des professionnels de la ville : Christophe MEUNIER (Métropole de Lyon), Gueric PERE (Ilex Paysage urbanisme), Pierre-Philippe GARDE (Agence Cobalt) et un chercheur Fabrice BALANCHE (Washington Institute for Near East Policy).

- « Métropole et métropolisation, un regard américain », le 6 avril 2017 ; BALEYDIER (A.), SIMARD (P.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Spécificités des études urbaines aux Etats-Unis et apports au débat sur la globalisation et la reconfiguration des territoires. Présentation du livre de Cynthia GHORRA-GOBBIN « La métropolisation en question » paru aux éditions PUF, collection « La ville en débat », 2015. Comment les travaux des chercheurs sur la métropolisation aux Etats-Unis se différencient-ils des nôtres ? L'auteure Cynthia GHORRA-GOBBIN a été interrogée sur la façon dont ses réflexions peuvent enrichir les problématiques lyonnaises.

- « Penser localement l'alimentation à l'échelle des grandes régions urbaines françaises », le 1^{er} décembre 2017 ; BALEYDIER (A.), BERNE (L.)

Suite aux États généraux de l'alimentation à Paris en septembre et à Clermont-Ferrand en octobre 2017, l'Agence d'urbanisme propose à ses partenaires un dialogue prospectif sur les systèmes alimentaires locaux : transformation des modes de production, de distribution et de consommation. Présentation de l'étude autonomie alimentaire, dans la continuité des travaux engagés depuis 2015 sur le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise, par l'observatoire des espaces agricoles et naturels pour le compte de ses partenaires.

Sont intervenus Boris CHABANEL (Cabinet Utopies), Fabien CHAUFOURNIER, chargé des politiques agricole et alimentaire (Métropole de Lyon) et Claude JANIN, chercheur associé (Université de Grenoble).

Deux échanges professionnels inscrits dans les réflexions prospectives

- « *Smart Urbanism*, inventons ensemble une Métropole de Lyon co-intelligente : défis urbains, intelligence collective, innovation et créativité, nouveaux mode de vie », avec pour invitée intervenante Emilie GERBEAUD, chef de projet Métropole intelligente, le 3 octobre 2017 ; BALEYDIER (A.), SIMARD (P.), CELLIER (E.)

- « Le territoire métropolitain au prisme de la proximité à l'écoute des réflexions citoyennes », avec pour invitée intervenante Anne-Marie COMPARINI, Présidente du Conseil de Développement de la Métropole de Lyon, le 5 décembre 2017 ; BALEYDIER (A.), SIMARD (P.), NORDIER (R.)

1.3.2.017 Articles et publications

Article « L'approche de l'inter-âge », revue intergénération et « Les essentiels amis des aînés », revue Vivre ensemble ; ROSALES (S.)

Article « Quelle mobilité selon les territoires ? Une double vulnérabilité énergétique », TEC n°235 ; octobre 2017 ; ROSALES (S.)

Interview croisée des directeurs d'agences d'urbanisme du réseau Urba4 « Mobilités métropolitaines », Prospective & Territoires, 07/2017 (suite à la publication de l'Atlas AURA, le 3 juillet 2017, coordination LAURENT (X.)) ; [P-14049](#)

Article « Quelle place pour l'Europe ? », Lyon Capitale n°763, février 2017 avec un zoom sur les cartes des cahiers de gouvernance (suite à la conférence de presse Insee du 14 septembre 2016)

[Enquête « Les atouts de Lyon en Europe, Lyon à l'échelle européenne, les 11 métropoles étudiées »](#)

Suite à la journée européenne R10 Europe du 20 juin 2017 :

Trois articles « Construire l'Europe des lieux et des liens », Traits d'agences ; 10/2017 ; [P-14150](#)

Article « Les métropoles se coordonnent pour être davantage reconstruites au niveau européen », Le Petit métropolitain n°16, magazine des agents de la Métropole ; juillet/août 2017, p. 14

Article « Lyon, dix ans de Repères européens », Traits d'Agences ; automne 2017, p. 9

1.3.2.018 Interventions en colloques

« Design & espaces : regards croisés », séminaire ESAA/IUG : présentation du travail expérimental de diplôme réalisé à l'Agence et les suites de ce travail dans le cadre professionnel. Regard critique sur cette expérience en lien avec le parc linéaire de l'Est lyonnais, présentation de l'organisation de l'Agence aux étudiants ; janvier 2017 ; MENGE (C.)

Séminaire international IMU-Japon-Thaïlande « En quoi l'interconnexion généralisée change-t-elle les données de la gouvernance

urbaine ? ». Intervention sur « Des réseaux et des systèmes urbains qui réinterrogent les représentations classiques des territoires » ; janvier 2017 ; THIMONIER-ROUZET (E.) ; [E-11234](#)

« Les Rendez-vous du Patrimoine de la Ville de Lyon » ; mars 2017 ; NORDIER (R.)

« U.N Global Goals » : séminaire européen organisé par le CCRE. Présentation de la démarche d'ingénierie DD Plan-cadre de Saint-Fons, mai 2017

« *Municipal framework plan « Saint-Fons sustainable Territory 2030 » : a support tool experimentation for reflection about public and private policies and citizens actions articulated around the 17 SDGs* », le 29/05/2017 ; ROSALES (S.) ; [E-11106](#)

Intervention devant des professionnels de l'ameublement de l'Uniaf réunis à Annecy dans le cadre d'un séminaire de travail : présentation des résultats de l'étude « Habitat et modes de vie » réalisée en 2012 et participations aux échanges ; juillet 2017 ; NORDIER (R.)

« *Convergences world forum 2017, 10th edition : zero exclusion carbon poverty* » ; septembre 2017 ; ROSALES (S.) ; [E-11147](#)

Intervention à la conférence internationale à KATOWICE (Pologne) « Métropole sous tension » : de la communauté urbaine à la Métropole de Lyon : une nouvelle forme, de nouveaux défis », devant chercheurs et professionnels ; THIMONIER-ROUZET (E.)

1.3.2.019 Grand Rendez-Vous

Le territoire métropolitain au prisme de la proximité à l'écoute des réflexions citoyennes. Depuis 2015, la Métropole de Lyon place au cœur de son action la dimension sociétale de la quotidienneté et la qualité de vie des habitants. Comment construire des politiques publiques qui fassent écho aux multiples réalités vécues par les habitants dans leur diversité ? Invitée intervenante Anne-Marie COMPARINI, Présidente du Conseil de Développement de la Métropole de Lyon, le 5 décembre 2017 ; BALEYDIER (A.), SIMARD (P.), NORDIER (R.)

1.3.2.020 FNAU 36°

« Vers un urbanisme collaboratif », éditions Gallimard, collection Points FNAU, n°8 ; septembre 2017, 139 p. ; SIMARD (P.) ; [O-15364](#)

1.4 INGENIERIE PROSPECTIVE ET COLLABORATIVE

Point de Repères

« Vers un urbanisme favorable à la santé », Point de repère n°4 ; 03/2017 ; [en ligne sur le site internet](#) ; [E-11088](#)

1.4.1.024 Pratique numérique

« Smart Urbanism, inventons ensemble une Métropole de Lyon co-intelligente : défis urbains, intelligence collective, innovation et créativité, nouveaux mode de vie », le 3 octobre 2017. L'innovation des acteurs des technologies numériques transforme nos vies quotidiennes et révolutionne le modèle urbain. La Métropole de Lyon est actrice de ces évolutions en proposant une nouvelle politique publique ayant pour moteur les dynamiques entrepreneuriales et citoyennes. La co-production s'ouvre à tous, elle s'ouvre à nous. Comment s'en saisir ? Comment s'impliquer dans ce nouveau monde ? Invitée intervenante Emilie GERBEAUD, chef de projet Métropole intelligente ; BALEYDIER (A.), SIMARD (P.), CELLIER (E.)

1.4.1.025 Nlles démographies/migrations

« Les territoires des multiculturalités migratoires : première approche de l'interface immigration et territoire à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise » ; 12/2016 ; [E-11025](#)

Prospective active

1.4.2.028 Récits de territoires (Villefranche)

L'Agence cherche à compléter son expertise technique par de nouveaux modes de perception sensible et de narration des territoires. Dans ce cadre, un premier travail exploratoire a été conduit en 2017 et se poursuit en 2018 sur le territoire de Villefranche-sur-Saône ; THIMONIER-ROUZET (E.), DEGUILHEM (Y.), SIMARD (P.)

1.4.2.030 Atelier Focus Santé

En collaboration avec l'ENTPE, l'Agence a animé un débat avec ses partenaires (Métropole de Lyon, Villes de Lyon et de Villeurbanne, Sepal, Scot Rives du Rhône) et les acteurs de la santé (ARS, ORS, IREPS) à partir de la restitution du Point de Repères dédié à cette thématique. Les enseignements partagés entre acteurs de l'urbanisme et de la santé ont permis de dégager des pistes d'actions pour

l'élaboration du 3^e Plan régional santé/environnement (PRSE 3) ; SAULNIER (D.)

1.4.2 031 Atelier Innovation (QPV)

«Vivre dans un quartier en renouvellement urbain : nouveaux outils, nouveaux regards» ; NORDIER (R.) ; 08/2017 ; E-11169

Montage d'explorations universitaires

1.4.3.032 Partenariat ENSAL (ZI Est)

Séminaire de restitution des scénarios proposés par les étudiants, en présence du CAUE et du Sepal ; février 2017 ; CELLIER (E.)

1.4.3.033 Partenariat ENTPE Periurbain

Intervention sur «Enjeux du périurbain» sous la conduite d'Eric Charmes, visant à questionner les objectifs et les enjeux de la lutte contre l'étalement urbain ; GIRARD (L.)

1.4.3.034 IMU Vécu de la densification

Présentation «La nature dans le périurbain, imaginaires, pratiques et représentations», au Sepal, le 11 juillet 2017. Etudes et rapports des étudiants du Master Ville et Environnements urbains sous la direction scientifique de Guillaume FABUREL

1.4.3 035 IMU Référentiel Espace Public

«Un Espace public métropolitain en crise : l'hypothèse d'une réponse par le commun» ; LEVEQUE (F.), VINCENT (A.), CALVO (N.) ; 11/09/2017, 215 p. ; E-11136. Etudes et rapports des étudiants du Master Ville et Environnements urbains sous la direction scientifique de Guillaume FABUREL.

1.5 OUVERTURES EUROPEENNES

Métropoles européennes

1.5.1.036 Suivi Métropoles européennes

«Gouvernance des métropoles européennes : dossier de synthèse» ; Mc CORMICK (K.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Dix cahiers de la gouvernance ; Mc CORMICK (K.) [en ligne sur le site internet](#)

Métropole de Barcelone, Métropole de Bruxelles, Région Hovedstaden (Région capitale du Danemark), Métropole de Hambourg, Métropole de Leipzig, Métropole de Lyon, Métropole de Manchester, Métropole de Munich, Métropole de Stockholm, Métropole de Turin

Repères européens

1.5.2.038 Repères européens

«Attractivité des métropoles européennes : enjeux et positionnement dans la compétition nationale et internationale : séance du 19 janvier 2017 : ordre du jour, dossier documentaire et synthèse de la séance ; LAURENT (X.), MC CORMICK (K.), PELOT (V.) ; E-R-00818

Dossier Manchester : cadrage général et actualités Presse et présentation de Salford Quays and MediaCityUK ; 27/09/2017 ; PELOT (V.) ; [secret](#) ; E-R-00820

«Dialogue santé urbanisme : regards et actions croisés au quotidien» : séance du 19 septembre 2017 : ordre du jour ; 10/09/2017 ; BRUN (P.), PELOT (V.) ; E-R-00819

1.5.2.039 Dix ans Repères européens

«Dossier de capitalisation : dix ans de rencontres» ; PELOT (V.) ; E-10565

Journée R10 «A la rencontre des métropoles européennes», à Lyon, le 20 juin 2017/«Forum of the Urban Planning Agency : a dialogue with European cities», 20 juin 2017

Communication événementielle ; CAUDRON (D.), BALEYDIER (A.)

Mobilisation des intervenants, préparation, animation ; SIMARD (P.), Mc CORMICK (K.), PELOT (V.), JOURDAN (S.)

Panneaux d'exposition ; JULIEN (V.), FAYET(H.), N'GUYEN (D.)

Flyers en français et en anglais [en ligne sur le site internet](#)

1.6 DEMARCHES D'INNOVATION

Transitions et développement durable

1.6.1.041 ODD, Résilience

Observatoire du développement durable et de la résilience :

présentation synoptique de l'observatoire et tableau de bord des indicateurs : document de travail ; 09/2017 ; 119 p. ; MARY(P) ; E-11139

1.6.1.042 Chang climatique et végétalisation

«Climat et toitures vertes : argumentaire et présentation de la démarche : document de synthèse» ; PREVEL (A.)

1.6.1.043 MUG

Test au printemps-été du prototype de l'OAD avec les autres bêta-testeurs (Agence, agents de la Métropole, Mission Gerland) autour de scénarii permettant de vérifier les résultats de simulation d'une opération d'urbanisme virtuelle dans les tènements qui l'autoriseraient. Une batterie d'indicateurs permet (encore théoriquement) de vérifier les effets de cette opération sur la ville ; MARY (P.)

1.6.1.044 Schéma directeur énergie

Présentation synoptique de l'observatoire du développement durable et tableau de bord des indicateurs : document de travail ; MARY (P.) ; E-11193

1.6.1.045 Plan cadre Saint-Fons

Plan cadre de développement durable. Etat des lieux exploratoire autour de l'action locale face aux objectifs renouvelés du développement durable et de transformation de la Ville en un territoire d'innovation et expérimentation d'intérêt métropolitain et national ; E-11180

Santé, bien-être et espace urbain

1.6.2.046 Qualité air santé

Exposition des établissements recevant des publics sensibles de la Métropole de Lyon aux nuisances sonores et pollutions atmosphériques : rapport de stage ; 09/2017 ; 82 p. ; FILLIOD (N.), MARY (P.) ; E-11133

1.6.2.048 La sécurité urbaine

La marche urbaine nocturne : « les pas de côté d'une agence d'urbanisme entre Lyon et Villeurbanne » : photos du journal Le Progrès sur la marche urbaine nocturne, de Lyon à Villeurbanne, le 20 octobre 2017 Proposition issue d'un dialogue avec AWP lors de la biennale d'architecture, une collaboration avec INterland et la Ville de Villeurbanne, SIMARD (P.), NORDIER (R.) CHAUSSON (N.) ; [en ligne sur le site internet](#)

«Marcher dans la ville la nuit : retour sur la marche urbaine nocturne organisée le 20 octobre entre Lyon et Villeurbanne» ; 12/2017 ; NORDIER (R.) ; CHAUSSON (N.) ; E-11158

Contribution PRSE Plan régional Santé-Environnement : l'agence de Lyon, en lien avec les trois autres Agences AURA, a contribué activement à l'élaboration du Plan régional santé/environnement aux côtés de l'ARS et de la Dreal : participation au comité de pilotage élargi, interventions dans les conférences de lancement et de restitution, animation du groupe de travail « Santé, environnement et urbanisme », contribution à l'élaboration des fiches-actions liées à l'urbanisme. Le PRSE3 sera validé et présenté en 2018. Le réseau des quatre Agences AURA sera mobilisé pour accompagner la mise en œuvre des actions relatives à l'urbanisme ; SIMARD (P.), SAULNIER (D.)

Culture, patrimoine et attractivité des territoires

1.6.3.050 Projet europ ROCK

Réunions préparatoires avec la ville de Lyon et les partenaires associés (association Luci). En 2016, la ville de Lyon a rejoint un collectif de villes européennes piloté par Bologne pour répondre à cet appel à projet. Elle a mobilisé l'Agence pour piloter un « observatoire innovant et participatif ». L'année 2017 a été consacrée, avec la ville de Lyon et ses partenaires, à cerner les attendus et le cahier des charges de cet observatoire des nouveaux modes de vie et d'habitat en ville dans un contexte patrimonial : tiers-lieux, espaces de co-working, colocation, phénomènes du type Airbnb, etc. Les travaux débiteront en 2018 par la mise en place et l'animation d'un groupe de travail participatif.

Un enrichissement du travail actuellement mené par l'observatoire du site historique est à l'étude, sous la forme notamment d'études thématiques qualitatives ; NORDIER (R.)

CHAPITRE 2 : OBSERVATION DES TERRITOIRES ET OBSERVATOIRES

2. 1. Outils et méthodes, gestion du socle fédéral (stat et Sig) et élargissement des bases (Majic, DVF, Min Perval, ...)

Le travail partenarial de l'Agence s'exprime pleinement dans la rubrique des outils et des méthodes, en actualisant, en complétant ou en fiabilisant les données, et en mettant à disposition des études de nombreuses informations géographiques ou statistiques. Ces travaux ne peuvent pas faire l'objet de publications inscrits dans notre documentation, mais se retrouvent dans d'autres diffusions.

2. 2. Observations et études partenariales économiques

221_0059 OPALE REEL

«REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises» n°33 (01/2017 ; E-11073), n°34 (05/2017 ; E-11109), n°35 (08/2017 ; E-11138), n°36 (11/2017 ; E-11152) ; GARIN-HAMELINE (C.) ; [en ligne sur le site internet Opale](#)

222_0061 OP GRANDS COMPTES

Suivi des grands comptes, note confidentielle ; GARIN-HAMELINE (C.)

222_0062 TABORD ATTRACTIVITE

«Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon 2017» ; 01/03/2017 ; CARROLAGGI (A.-S.) ; [secret](#) ; E-11161

222_0064 OP Entreprenariat Entreprenariat

«Les créations d'entreprises en 2016 dans la Métropole de Lyon : notes de l'Observatoire» n°5 ; 06/2017 ; JALLALI (S.) ; E-11119 ; [en ligne sur le site internet Opale](#)

222_0065 Monitoring du Programme de développement économique (dont tableau de bord innovation)

«Programme de développement économique de la Métropole de Lyon 2016 – 2021 : indicateurs d'impact» ; Laurent (X.), Couturier (V.)

222_0066 Lyon international Lyon et l'international

«L'internationalisation de Lyon se confirme» ; LAURENT (X.)

223_0070 E-santé et aide à domicile

«L'e-santé dans la Métropole de Lyon et le Pôle Métropolitain : acteurs économiques et positionnement» ; COUTURIER (V.)

«L'économie sociale et solidaire dans la métropole de Lyon : un moteur de développement au service de l'emploi et des territoires : panorama et focus sur le secteur de la santé et de l'action sociale» : cahier 4 ; 06/2017 ; NORDIER (R.) ; E-11110

223_0071 Formation

«L'enseignement supérieur privé dans la Métropole de Lyon : une offre en fort développement» ; CARROLAGGI (A.-S.)

224_0073 Fiches SAE/ZI

«Schéma d'accueil des entreprises de la Métropole de Lyon : panorama des sites d'activités» ; MARTINEAU (S.)

2. 3. Observatoire emploi insertion (intégré à Opale)

231_0076 Insertion Publications analytiques et statistiques

«Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale : tableau de bord trimestriel : emploi, insertion» n°4 (données décembre 2016) ; 03/2017 ; TESTUT (C.) ; E-11090 ; [en ligne sur le site internet Opale](#)

«Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale : tableau de bord trimestriel : emploi, insertion» n°5 (données mars 2017) ; 07/2017 ; TESTUT (C.) ; E-11131 ; [en ligne sur le site internet Opale](#)

«Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale : tableau de bord trimestriel : emploi, insertion» n°6 (données juin 2017) ; 11/2017 ; TESTUT (C.) ; E-11153 ; [en ligne sur le site internet Opale](#)

«Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale : tableau de bord trimestriel : emploi, insertion» n°7

232_0080 Insertion ESS

«Economie sociale et solidaire dans la métropole de Lyon : un moteur de développement au service de l'emploi et des territoires :

panorama focus sur le secteur de la santé et de l'action sociale» : cahier n°4 ; NORDIER (R.) ; [en ligne sur le site internet Opale](#)

2. 4. Observations et études partenariales, société solidarité

241_0083 Cohesion Animation

Groupes de travail, présentation de l'observatoire aux partenaires
Animation de la plateforme de l'observatoire de la cohésion sociale
Atelier méthodologique en direction des équipes projet, le 12 septembre 2017 (25 participants)

241_0084 Cohésion Indicateurs sociaux cahier, chiffres clés

«Annuaire des indicateurs sociaux des quartiers de la nouvelle géographie prioritaire : quartiers politique de la ville de la Métropole de Lyon» ; 07/2017 ; VITALE (L.) ; [secret](#) ; E-11116

«Fiches quartiers» sur les 37 QPV et 29 QVA + outils Excel fiches automatisées ; Vitale (L.) ; [\(confidentiel ?\)](#)

242_0086 Observation données « Education »

«Education, un pilier de l'attractivité des territoires, premières analyses», cahier n°3 ; FRENAY (N.) ; E-11159 ; [en ligne sur le site internet](#)

242_0087 Publication focus quartiers

«Focus quartiers de veille active à Caluire et Cuire - Cuire le bas, Montessuy et Saint-Clair», cahier n°4 ; FRENAY(N) ; E-11160 ; [en ligne sur le site internet](#)

242_0088 Atlas quartiers et parc social

Application WEB «Atlas des quartiers politique de la ville (parc locatif social au bâti, écoles et collèges) : 1^{re} phase sur les 14 sites NPNRU»

242_0089 Analyse emploi/chômage QPV

Premiers traitements tris à plat

242_0090 Bilan intermédiaire contrat de ville métropolitain

Groupe de suivi du contrat de ville métropolitain (2015-2020)
Séminaire technique régional «Évaluation de la politique de la ville, bilan, état d'avancement : méthodes et outils inspirants», le 5 décembre 2017 (35 participants)

242_0091 Observation des 14 sites NPNRU de la Métropole

Groupes de travail, maquette, test sur 4 sites, fiches tableau bord par site (version 1)

242_0092 Défilé biennale 2016

«Les mixités dans le défilé de la biennale de la danse 2016, à l'échelle de la Métropole de Lyon», cahier n°2 ; CAMUS (F.) ; E-11171 ; [en ligne sur le site internet](#)

242_0093 Mobilité sociale et résidentielle/parc social

Article pour le rapport annuel 2017 de l'Observatoire national de la politique de la ville : «Les mobilités résidentielles des ménages quittant les quartiers en politique de la ville : enquête et récits de vie des habitants dans la Métropole de Lyon»

Entretiens suivis de cohortes sortants du parc locatif social (note à paraître en 2018) ; FRENAY (N.)

Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020 : portrait des quartiers de la politique de la ville», cahier n°1 ; 14 avril 2017 ; [en ligne sur le site internet](#)

243_0095 Appui Vienn'Agglo données sociales

Cartes à l'Iris et à la commune

2. 5. Observations et études partenariales de l'habitat

251_0096 Habitat ANIMATION

«Devenir propriétaire dans une métropole attractive : le défi de l'accession abordable : les idées clés de la 5^e rencontre-débat» ; 01/12/2017 ; FILLIOD-BARBARINO (N.) ; E-11167 ; [en ligne sur le site internet](#)

251_0098 Habitat PUBLICATION ANNUELLE ET ANALYSES

«Les Migrations résidentielles entre 2012 et 2013 : une analyse des flux internes et externes à l'Agglomération Lyonnaise» ; DEROUILLERS (L.) ; E-11140 ; [en ligne sur le site internet](#)

252_0101 Atlas PLS (partie statistique)

Applicatif Test sur quelques quartiers, localisation au bâti du parc social

252_0102 Observatoire local des loyers

«Les niveaux de loyers dans le parc privé : publication pour les experts»

«Les niveaux de loyers dans le parc privé : publication pour le grand public»

«Les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres-clés 2015» ; 03/2017 ; PIGNARD (I.) ; E-11087

«Résultats 2016 : les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise» ; PIGNARD (I.) ; [en ligne sur le site internet](#)

252_0103 Complement indicateurs, atelier et publication

«Enquête déplacements 2015 : analyses croisées habitat-mobilités dans l'agglomération lyonnaise : lettre d'analyse» n°21 ; 03/2017 ; DESCROUX (T.) ; E-11094

2. 6. Observations et études partenariales déplacements

«Enquête déplacement 2015 : cahier Scot Agglomération lyonnaise»

«Enquête déplacement 2015 : cahier par bassin de vie» (diffusion premier trimestre 2018)

2. 7. Observations et études partenariales des espaces agricoles et naturels

«Les friches, un levier sous-estimé pour développer l'agriculture périurbaine : démarches et outils pour reconquérir l'usage agricole des terres», n°10 ; 11/2017 ; RIBIER (T.) ; E-11170, [en ligne sur le site internet](#)

«Référentiel de formes et chiffres-clés de l'artificialisation des sols dans l'aire métropolitaine lyonnaise : analyse quantitative et qualitative des données Spot Thema 2000, 2005, 2010 et 2015» ; BERNE (L.), LAUFFER (M.), RIBIER (T.) ; 01/2017 ; E-11066 ; [en ligne sur le site internet](#)

2. 8. Autres observatoires et nouveaux champs à explorer

281_0120 Observatoire de Villeurbanne

«Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion : zoom sur Villeurbanne Saint-Jean» ; 03/2017 ; 12 p. ; TANO VAN (B.) ; E-11183 ; [en ligne sur le site internet](#)

«Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion : chiffres-clés», 19^e publication ; 03/2017 ; 60 p. ; TANO VAN (B.) ; E-11184 ; [en ligne sur le site internet](#)

282_0123 Observatoire démographique

Fiches par commune, par CTM sur le recensement 2014

282_0125 Réseau européen sur l'Immigration

«Profil migratoire de la Métropole : document principal»

«Profil migratoire de la Métropole : document annexe»

«Profil migratoire de la Métropole : synthèse» de 4 pages

283_0126 Equipements Petite enfance

«Les assistantes maternelles»

«Les modes d'accueil du jeune enfant dans la Métropole de Lyon : diagnostic et enjeux» ; NORDIER (R.)

283_0127 Collèges CD69

«Tendances résidentielles et incidences sur l'évolution de la population en âge d'aller au collège (2017-2030)» ; GIRARD (L.) ; E-11097

283_0128 Equipements sportifs

«Atlas du sport du Grand Lyon»

283_0132 Observatoire Métropolitain Solidarités (Santé)

Fiches par commune, CTM et Métropole de Lyon (données d'activité confidentielles)

283_0133 AMO Protection enfance PMS

«Observatoire départemental de la protection de l'enfance : benchmark»

283_0313 Atlas des politiques sociales Métropole de Lyon

«Atlas des politiques sociales : document principal»

«Atlas des politiques sociales et médico-sociales 2017 : projet métropolitain des solidarités 2017-2022» ; BRUN (P.) ; E-11178

«Observatoire départemental de la protection de l'enfance : résultats du benchmark réalisé par l'Agence» ; 13/12/2017 ; VITALE (L.) ; BENANT (C.) ; [secret](#) ; E-11175

CHAPITRE 3 : APPROCHES ET STRATÉGIES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE

3. 1. La mise en articulation et en réseau (technique)

30202 Etudes portées par l'Inter-Scot

322_0151 Animation politique de l'inter-Scot

«Des Défis à relever ensemble : contribution des élus de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise à l'élaboration du Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires ; rencontre des présidents de Scot 7 novembre 2017 : document provisoire» ; ROLLAND (S.) ; E-11146

322_0152 Animation technique de l'inter-Scot

Web TV «Manger local dans l'aire métropolitaine lyonnaise» - à l'occasion du salon Planète Appro, journée inter'S co organisée par l'inter-Scot et le Pôle Métropolitain, BALEDIER (A.), ROLLAND (S.), RIBIER (T.), BERNE (L.) ; [en ligne sur le site internet](#)

322_0155 Urbanisme commercial de l'aire métropolitaine

«L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine lyonnaise : bulletin de veille n°6» ; LAURENT (X.) ; E-11168

322_0156 Energie

«Conduire la transition énergétique de l'aire métropolitaine lyonnaise : état des lieux, enjeux et leviers : synthèse des travaux 2017 de l'inter-Scot ; rencontre des présidents 7 novembre 2017» ; 11/2017 MARY (P.), ROLLAND (S.) ; E-11145

322_0159 Renouvellement et transfert d'établissements

Etude Insee, 4 pages

322_0150 Contribution inter-Scot au Sraddet

«Les Dynamiques de l'aire métropolitaine lyonnaise : analyses croisées pour une mise en perspective du modèle de développement : atelier-échanges du 27 septembre 2017» ; BERNE (L.), COUTURIER (V.), ROUSSEL (O.) ; E-11143

«Dynamiques économiques au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise» ; 02/2017 ; COUTURIER (V.), LAURENT (X.) ; E-11076 [en ligne sur le site internet](#)

«Les Ménages de l'agglomération lyonnaise : caractéristiques, évolutions 2003/2013 et situation dans l'inter-Scot» ; 01/2017 ; RISSOAN (L.) ; E-11075

3. 4. Démarches et projets dans l'espace régional

30401 Politiques territoriales

341_0172 Transition énergétique et urbanisme

«Appréhender le volet social de la transition énergétique - 1. Des approches à comprendre et à faire évoluer» ; avril 2017 ; [en ligne sur le site internet](#)

«Conduire la transition énergétique de l'aire métropolitaine lyonnaise : état des lieux, enjeux et leviers : synthèse des travaux 2017 de l'inter-Scot ; rencontre des présidents 7 novembre 2017» ; 11/2017 ; [secret](#) ; E-11145

30405 Espace régional et aires métropolitaines

342_0176 Tome 3 Atlas AURA

«Auvergne-Rhône-Alpes : nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines : tome 3 : déplacements, flux et mobilités» ; DESCROUX (T.), PROVILLARD (B.), ROUSSEL (O.) ; E-10856/C ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV de Jean-Paul BRET «Atlas Auvergne-Rhône-Alpes» ; BALEDIER (A.), THIMONIER-ROUZET (E.), LAURENT (X.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Web TV «Atlas urbaA4 - Nouvel espace régional Auvergne-Rhône-Alpes et dynamiques métropolitaines» Michel LE FAOU, Christiane DEMONTES, Bruno LACROIX, Jean-Pierre BERGER, Jean-Paul BRET, Christophe TEZENAS DU MONTCEL, Cristelle MOREL-JOURNEL ; BALEYDIER (A.), THIMONIER-ROUZET (E.), LAURENT (X.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Dans le cadre de la 38^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme à Strasbourg, Web TV d'Olivier BIANCHI «urbaA4, le réseau des 4 agences d'urbanisme, une ressource pour la solidarité des territoires en Auvergne-Rhône-Alpes» ; BALEYDIER (A.), CAUDRON (A.) ; [en ligne sur le site internet](#)

341_0171 PLUi club régional

«PLUi : intervention agence : contexte national et régional» ; TEPELIAN (J.-C.), VAZ-BROSSARD (S.) ; [secret](#) ; E-11068

«PLUi : intervention agence : cadrage légal et pédagogique» ; TEPELIAN (J.-C.), VAZ-BROSSARD (S.) ; [secret](#) ; E-11067

342_0298 Espace régional et dynamiques métropolitaines

Séminaire du 3 juillet 2017 «Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines» [en ligne sur le site internet](#)

342_0314 Contribution «Réseau de villes AURA» au SRADDET

«Pour une vision stratégique des fleuves en région lyonnaise» ; 01/2017 ; E-11056 ; [en ligne sur le site internet](#)

«Expertise éco-mobilité Région Rhône-Alpes-Auvergne : développer les modes actifs par de petits aménagements à Saint-Fons» ; 03/2017 ; E-11092

«Grand Parc 2030 - Stratégie Espaces naturels et agricoles» ; BERNE (L.), 29 novembre 2017 ; [en ligne sur le site internet](#)

CHAPITRE 4 : DÉMARCHES DE PLANIFICATION LOCALE

Les travaux de l'Agence ont contribué à la production de documents de planification aujourd'hui approuvés ou arrêtés.

Le Scot : les élus du Conseil syndical du Sepal ont approuvé la modification du Scot de l'agglomération lyonnaise le 19 mai 2017 : <https://www.scot-agglolyon.fr/>

Le PDU : les élus du Comité syndical du Sytral ont adopté le 8 décembre le Plan de déplacements urbains 2017-2030 de l'agglomération lyonnaise : www.sytral.fr/

Le PLU-H : les élus du Conseil métropolitain ont arrêté le 11 septembre 2017 le projet de révision du plan local d'urbanisme tenant lieu de programme local de l'habitat de la Métropole de Lyon : <https://www.grandlyon.com/services/plu-et-plu-h.html>

Les autres productions 2017 sont également l'objet d'un travail d'équipe - Le nom des référents sont indiqués pour faciliter l'information relative à chaque production.

«Plan piéton de l'agglomération lyonnaise» ; GAGET (C.) ; [accès réservé](#) :

- «Démarche Plan piéton» : présentation le 21/12/2017 (
- Identification des trajets clés (68 documents : zoom territorial pour chacune des 59 communes et 9 arrondissements de la Métropole de Lyon)

«Mise en œuvre du PDU : ligne Alaï» ; PROVILLARD (B.), VAZ-BROSSARD (S.), FILLOD (L.) ; [accès réservé](#) :

- Ligne vers Alaï, contribution à l'étude d'opportunité pour la création d'une ligne TC» ; décembre 2017 (note de synthèse des apports de l'Agence d'urbanisme)
- Métro Alaï, analyse comparative des implantations des stations au regard des enjeux urbains : premiers éléments» (note du 19/10/2017)

«CAPA, état des lieux des capacités de développement du territoire de la Métropole» ; FILLOD (L.) ; [accès réservé](#) :

- «Méthodologie d'estimation des capacités foncières et premiers résultats» ; décembre 2017 (note de synthèse, version note de travail)

- Constitution de la base de données

«Règlement local de publicité» ; GAGET (C.) ; [accès réservé](#) :

- «Règlement local de publicité : diagnostic territorial : note de synthèse» ; décembre 2017
- «Règlement local de publicité : diagnostic territorial par CTM» :
 - cartes d'enjeux
 - cartes d'interdiction relative de la publicité
 - cartes d'interdiction absolue de la publicité

PLU-H ; PISSIER (S.)

- Production des documents règlementaires du dossier d'arrêt du projet de PLU-H de la Métropole de Lyon
- Consultation des personnes publiques associées : appui pour l'analyse du dossier de PLU-H, jeu de cartes A0 ; [accès réservé](#)

Cartes à l'échelle de la métropole ou des bassins de vie, d'analyses thématiques des prescriptions du PLU-H (prescriptions liées à l'habitat, zones centrales et résidentielles, activités économiques, évolution des zones à urbaniser (AU) et consommation de l'espace, protection de la trame verte et bleue, évolution des zones agricoles (A) et naturelles (N), protections règlementaires des zones humides, état initial de l'environnement/protections règlementaires, risques, articulations entre urbanisme et transport, périmètres de stationnement, zones centrales et résidentielles.

CHAPITRE 5 : DÉMARCHES DE PROJET URBAIN

5. 1. Les grands projets et les questions transversales

511_0299 Territoires sud A6-A7

«Plan guide Rives de l'A6-A7 : phase 1 diagnostic-enjeux : territoires aux franges de l'axe A6-A7 : réunion du 5 décembre 2017 : document d'étape provisoire» ; HENRY (E.) ; E-11216

512-0216 SDU

Réalisation pour chacun des six campus : carte des dynamiques urbaines + tableau des projets U + tableau des dynamiques urbaines + carte de l'indice de proximité et de richesse commerciale

Réalisation du panel des Métropoles françaises dotées de documents de stratégies et de développements universitaires (tableau réalisé et présenté) et des 1^{ères} fiches de synthèse réalisées (cf. Rennes, modèle de fiche retenue)

512_0218 Logement étudiant national

«Logement étudiant : observer pour décider : guide pour construire les observatoires locaux du logement étudiant» ; FNAU, THIMONIER-ROUZET (E.), HENRY (E.) ; 09/2017 ; 46 p. ; O-15363

«Séminaire du réseau des collectivités locales : observer pour décider» le 08/09/2017 ; THIMONIER-ROUZET (E.), HENRY (E.)

512_0219 Logements étudiants locaux

«Campus Porte-des-Alpes : benchmark : offre de services et résidence étudiante, lien social, campus, lieu de vie, lieu de destination» ; 01/11/2017 ; HENRY (E.) ; [secret](#) ; E-11151

Réalisation du document présentant le benchmark ING de projet de vie étudiante sur la base d'indicateurs, pouvant servir/«nourrir» la programmation du campus Porte des Alpes ; E- 11151

Autres études inscrites au PP2017 qui se poursuivent en 2018

513_0220 Schéma des bateaux stationnaires

«Bateaux stationnaires de la métropole lyonnaise : volet 1 : état des lieux, perspectives : version de travail 20 juin 2017» ; SAULNIER (D.) ; 06/2017 ; 82 p. ; E-11203

514_0224 Expertise Corridor T6

«Intensification le long du corridor urbain T6 sud (Lyon 7^e, Lyon 8^e et Venissieux- de Gerland à Hôpitaux Est : cadrage urbain et paysager : comité technique du 9 octobre 2017» ; RUDOLPH (J.) ; E-11210

«Note de synthèse CUP Villeurbanne-T6 Nord» ; janvier 2018 ; RUDOLPH (J.) ; E-11228

514_0225 Bilan à 5 ans du PDU de Viennagglo

Plan de déplacements urbains : bilan des actions à cinq ans 2012-2017. 12/2017, 32 p. PROVILLARD (B) [E-11231](#)

515_0226 Parc linéaire (Est) Grand parc linéaire (Est)

«Parc linéaire Est lyonnais» ; PREVEL (A.) ; [E-11204](#)

«Liaison verte de l'Est lyonnais : phase d'approfondissement (opportunité et itinéraire) : document de travail provisoire» ; MENGE (C.) 22/11/2017 ; 23 p. ; [E-11224](#)

5. 2. L'accompagnement des dynamiques des développements des territoires

521_0229 PLUi CA Annonay

«PLUi-HAnnonay : diagnostic territorial : version 1» ; 11/01/2018 ; 122 p. Mc Cormick (K.) ; [E-11223](#)

521_0333 Missions CAPI/MA RENO

«Programme local de l'habitat de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère 2017-2022 : volet territorialisation, diagnostic et enjeux : synthèse» ; BLANQUET (O.) ; 08/2017 ; 9 p. ; [E-11229](#)

523_0234 SR Quincieux

«Élaboration d'un schéma de référence pour Quincieux : réunion de lancement le 30 octobre 2017 et atelier de travail du 06 décembre 2017» ; 30/11/2017 ; 9 p. ; BOISSET (C.) ; [E-11221](#)

523_0236 SR Lissieu

«Visite d'opérations (13/12/2017), livret de références» ; BOISSET (C.) ; [E-11157](#)

«Livret de références : développement de centre-bourg : opérations porteuses de qualité urbaine : visite du 13/12/2017» ; BOISSET (C.) ; [secret E-11157](#)

524_0237 Facade Stalingrad, Villeurbanne

«Villeurbanne : pôle tertiaire Stalingrad-Guerin : scénarii : cotech du 7 septembre 2017» ; CHARLIN (F.) ; [E-11215](#)

524_0240 CU Les Marronniers

«Quartier des Marronniers : Fontaines-sur-Saône : entrée sud du quartier : vision prospective : expertise urbaine : échanges avec Monsieur le Maire : document de travail» ; HENRY (E.) ; 24 p. ; [E-11209](#)

524_0300 Entrée ouest de Vaulx-en-Velin

«Synthèse des enjeux centre-ville de Vaulx-en-Velin : document provisoire» ; RUDOLPH (J.) ; [E-11218](#)

«Synthèse des enjeux du centre-ville : présentation d'une synthèse aux élus de Vaulx-en-Velin» : comité de pilotage le 6 février 2017 ; RUDOLPH (J.)

«Synthèse scénarios d'évolution», le 7 mars 2017, RUDOLPH (J.) ; [E-11053](#)

524_0288 CUP résidence Eugène André-rue Cazeneuve

De proposer des perspectives de mobilité résidentielle à nos locataires pour permettre de libérer des logements sociaux mais aussi leurs proposer de devenir propriétaire avec des opérations à prix abordable. Etudes prospectives et résidentialisation Eugène André/Paul Cazeneuve : présentation du 16 octobre 2017 ; LAHU (J.) ; [E-11214](#)

«Etude Lyon 3^e et 8^e : sites CIRC/Inserm/crèches multiservices : note de synthèse technique : document provisoire» ; 11/2017 ; 7 p. ; RUDOLPH (H.) ; [E-11230](#)

«Espace public : nouveaux enjeux et modes de faire» : benchmark et analyse des politiques publiques des autres villes ; CALVO (N.) ; [E-11194](#)

524_0289 CUP secteur Duchene/Romans-sur-Isère

«Quartier Duchesne : Romans-sur-Isère : cadrage urbain et paysager : rendu final» LAHU (J.), MAYNIER (F.) ; [E-11208](#)

524_0320 CUP Corridor T6 sud, Super U

«Plan Guide «Rives de l'A6-A7» (nord et sud) ; VAZ (S.) ; [E-11216](#)

525_0243 Exp Lyon 4^e ESPE

Atelier de qualité urbaine : site du clos Jouve Métropole de Lyon

(ESPE) : synthèse ; 12/2017 ; BLANQUET (O.) ; [E-11192](#)

Projet secteur Pernon : réunion du 5 juillet 2017 ; BLANQUET (O.) ; [E-11213](#)

525_0244 Lyon 08/secteur C Albert Thomas rue Prof Rochaix

Expertise Lyon 3 et 8^e/CIRC Inserm ; RUDOLPH (J.) ; [E-11230](#)

525_0312 Auto Vénissieux

«Cadrage urbain et paysager-Vénissieux Pole auto-Parc Génie/Tache-Velin» ; mai 2017 ; DOLS (M.) ; [E-11225](#)

525_0315 EXP Le Roule

«Expertise urbaine sur le quartier du Roule et les maisons Fontaines à La Mulatière» ; HENRY (E.)

531_0246 NPNRU Saint-Fons

«Plan guide territoire nord de Saint-Fons/NPNRU Arsenal : 1- stratégie de développement du territoire nord de Saint-Fons, entrée sud de la Métropole de Lyon, 2- projet urbain NPNRU Arsenal : comité de pilotage du 30 juin 2017 : document de travail» ; CALVO (N.) ; [E-11219](#)

531_0247 NPNRU Bron-Parilly

«Ferme urbaine : benchmark pour plan guide Bron Parilly» ; 07/2017 ; HENRY (E.) ; [E-11176](#)

531_0249 Etudes Mobilité NPNRU

«Etude stratégique et prospective sur les déplacements : Saint-Fons : nouveau Programme national de renouvellement urbain : comité de pilotage du 11 mai 2017» ; PROVILLARD (B.) ; [E-11232](#)

Sytral : études NPNRU, diagnostic mobilité et dynamiques urbaines :

«Saint-Fons Arsenal-Carnot-Parmentier : comité de pilotage de restitution», le 11/05/2017 ; comité de pilotage final 26/06/2017 ; [E-11232](#)

«Grande-Île Vaulx-en-Velin/Villeurbanne Saint-Jean : comité de pilotage de restitution» le 07/09/2017, comité de pilotage final le 20/11/2017 [E-11233](#)

«Etude stratégique et prospective sur les déplacements : Grande Ile/Saint-Jean : nouveau Programme national de renouvellement urbain : comité de pilotage du 07 septembre 2017» ; 07/09/2017 ; PROVILLARD (B.) ; [E-11233](#)

531_0290 ANRU secteur de La Monnaie/Romans sur Isère

531_0323 ANRU Romans-sur-Isère/Quartier Est

«Etude de cadrage urbain sur le quartier NPNRU de la Monnaie : secteur de la Monnaie-Est Romans-sur-Isère : document de travail» ; 10/03/2017 ; LAHU (J.) ; [E-11189](#)

532_0250 Benchmark/Nouveaux enjeux des espaces publics

«Espace public : nouveaux enjeux et modes de faire» : benchmark et analyse des politiques publiques des autres villes ; CALVO (N.) ; [E-11194](#)

5. 4. Les missions et les études foncières

542_0255 Contribution à la mise à jour du PPI EPORA

«Révision du diagnostic territorial du Programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'Epora» ; 09/2017 ; GIRARD (L.), THIMONIER-ROUZET (E.) ; [E-11222](#)

«Calage méthodologique du diagnostic du PPI Epora : comité technique du 15 juin 2017»

«Remise du Diagnostic territorial (version finale), le 28 septembre 2017»

543_0311 Tarare marché immobilier

«Élaboration d'une stratégie en matière d'habitat : 1- étude de marché commune de Tarare 2- stratégie de développement communal en matière d'habitat», 11/2017 ; Mc Cormick (K.) ; [E-11220](#)

541_0258 Péage de Roussillon/cadrage urbain secteur Gare

«Péage-de-Roussillon «secteur Gare» : 1- estimation des conditions de faisabilité- V2 ; 2- conditions de mise en oeuvre» ; BLANQUET (O.) ; [secret ; E-11110](#)

541_0327 CC Pierres dorées/Morancé

Morancé–Clos Beaulieu : étude de cadrage urbain et paysager» : réunion du comité de pilotage Beaulieu, le 27 novembre 2017 ; SABATERIE (G.) ; [E-11211](#)

552_0301 Benchmark centre d'architecture et d'urbanisme

«Benchmark sur les centres d'architecture et d'urbanisme en Europe» ; 06/2017 ; BENANT (C.) ; [E-11149](#)

552_0316 AMO Tours Pernon GLH

Tours Pernon Croix-Rousse : expertise urbaine LAHU (J) [E-11213](#)

552_0321 Givors Bertholon EXP Givors / Bertholon Mourier

«Site Bertholon Mourier Givors : cadrage urbain et paysager : adaptation des scénarios le 11 juillet 2017 : document de travail» ; LAHU (J.) ; [E-11212](#)

552_0322 BENCH Luna Park

«Benchmark fêtes foraines» ; 06/2017 ; BENANT (C.) ; [secret](#) ; [E-1115](#)

561_0271 BBC formes urbaines

«Habiter le BBC : accompagner les changements de comportements des locataires : retours d'expériences et premiers enseignements» ; 03/2017 ; FILLOD-BARBARINO (N.), NORDIER (R.), SAULNIER (D.) ; [E-11201](#)

«Rénovation énergétique et politiques de l'habitat en région AURA : contexte national et dispositifs locaux» ; 11/2017 ; SAULNIER (D.) ; [E-11202](#)

CHAPITRE 6 : ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Burkina Faso

Projet de développement durable de Ouagadougou II (PPDO) : six supports de formation :

- «Enjeux et diversité des espaces publics urbains» ; 09/2017 ; [secret](#) [E-11156/F](#)
- «Indicateurs d'impact et outils d'évaluation du PPDO II» ; 01/09/2017 ; DOLS (M.), VIVERT (A.) ; [E-11156/E](#)
- «Les outils de connaissance territoriale (SIG)» ; 09/2017 ; DOLS (M.), VIVERT (A.) ; [secret](#) ; [E-11156/D](#)
- «Reportage photographique des sites de projets» ; 05/2017 ; DOLS (M.) ; [E-11113](#)
- «Vers un plan guide : éléments de méthode» ; 09/2017 ; DOLS (M.), DESAINTEJEAN (F.) ; [E-11156/C](#)
- Vers un plan guide pour le Grand-Est.01/10/2017 Secret DOLS (M.), DESAINTEJEAN (F), [E-11156/B](#)

Deux rapports de missions :

- Rapport de mission de février et mars 2017
 - Rapport de missions de septembre et octobre 2017
- «Référentiel hiérarchie des voiries ouagalaises» ; 09/2017 ; DESAINTEJEAN (F.), DOLS (M.) ; [E-11155](#) ; [en ligne sur le site internet](#)
- «Projet de création d'une Agence d'urbanisme pour le Grand Ouaga : note technique». BERGER (P.) ; 2017 ; [E-11115](#)

Arménie

«Les 3^{es} assises de la coopération décentralisée franco-arménienne, Erevan» ; décembre 2016 ; TEPELIAN (J.-C.) ; [E-11126](#)

Ethiopie

«BRT B5 and B4 urban integration : 1 : Rapport de mission. 2 : Megegnagna hub proposals : comments ont world bank study T.O.R.» ; 24/05/2017 ; BERGER (P.), DESCROUX (T.) ; [E-11174](#)

Vietnam

«Atelier de formation PADDI/Ho Chi Minh Ville : l'aménagement urbain durable et son financement : concept, principes et pratiques : support pédagogique» ; 05/2017 ; ROLLAND (S.) ; [E-11123](#)

Inde

«Pondichery smart city proposal : Part A : Mission report (January 9th to 12th, 2017). Part II : Final report - Preparing the SCP of Puducherry Strategic recommendations following the Consultative Workshop» ; 01/2017 ; CALVO (N.), ROLLAND (S.) ; [E-11121](#)

«Final report - Preparing the SCP of Pondichery : strategic recommendations following the Consultative workshop» ; 10/01/2017 CALVO (N.), ROLLAND (S.) ; [E-11172/A](#)

«Mission Pondichéry : Smart city project : du 9 au 12 janvier 2017 : recherche documentaire-benchmark» ; 01/2017 ; CALVO (N.), ROLLAND (S.) ; [E-11172/B](#)

«Technical assistance for Nagpur urban development projects assessment, including smart city proposal and nag riverfront development» ; CALVO (N.), ROLLAND (S.) ; [E-11182](#)

Maroc

«Mission technique à Rabat - PDU - du 26 au 30 mars 2017» ; 03/2017 ; DESCROUX (T.) ; [E-11120](#)

Bénin

«Atelier international de maîtrise d'oeuvre urbaine : cahier de session : 29 janvier 2017-10 février 2017 : Porto-Novo/Bénin : relever les défis de Porto-Novo, capitale africaine du 21^e siècle» ; 02/2017 ; CHARLIN (F.) ; [E-11071](#)

Thaïlande

«Phuket stakeholders workshop : sustainable urban transport and heritage project in Phuket» ; 11/2017 ; BERGER (P.) ; [E-11186](#)

Articles et publications

«Voiries et usages divers : les rues : un objet spatial, social et politique». In Villes en Développement ; 01/06/2017 ; DOLS (M.) ; [P-14349](#)

Appel d'offres

«Villes et changement climatique en Afrique subsaharienne» ; [E-11187](#)

Animation du partenariat/Communication

Echange professionnel «Regards lyonnais sur Dubaï, entre fascination et modèle urbain en question» ; BERGER (P.), PERROUD (F.), BALEDIER (A.) ; le 9 janvier 2017 ; [E-11069](#) ; [en ligne sur le site internet](#). La séance a été illustrée par un montage-photos : 1-Architectures, 2-Typologie des quartiers, 3- Transports et espaces publics, 4 L'espace vu par l'hex. Dubaï vu par les professionnels de la ville et Dubaï vu par un chercheur.

Web TV de Max Vincent : «Lyon-Ouagadougou, une coopération des villes pour faire face aux défis de l'urbanisation» ; BALEDIER (A.), DOLS (M.) ; [en ligne sur le site internet](#)

Accueil de délégations

Accueil d'une délégation de Kochi, sur la piétonisation des avenues de centre-ville, à la demande du Sytral, le 10 janvier 2017

Accueil de Boureima Kaboré, directeur du développement de Ouagadougou, janvier 2017

Accueil d'une délégation péruvienne en lien avec la Codatu sur la thématique transport, le 3 février 2017

Accueil de l'école d'architecture de Copenhague pour une présentation sur le thème « Université et gouvernance », le 22 mars 2017

Accueil d'une délégation d'architectes et d'urbanistes allemands de Francfort (libéraux et d'état) pour une présentation portant sur les stratégies de développement urbain de l'agglomération lyonnaise, le 11 mai 2017

Accueil d'une délégation de fonctionnaires d'Etat chinois sur la thématique de l'environnement et des énergies renouvelables, le 8 septembre 2017

Accueil d'une délégation ouagalaise sur les centres secondaires, données urbaines et voirie, circulation stratégie transport, du 18 au 22 septembre 2017

Participation à l'accueil d'une délégation d'Addis Abeba sur le sujet espaces publics, parcs et parcs naturels, du 16 au 20 octobre 2017

Participation à l'accueil, par la Codatu, d'une délégation de Lomé sur le sujet PDU, le 18 octobre 2017

Participation à l'accueil d'une délégation de la ville de Dire Dawa en Ethiopie sur présentation de la coopération avec Addis Abeba et demande d'une éventuelle coopération décentralisée avec l'Agence, le 7 novembre 2017

Participation à l'accueil d'une délégation de l'ENA Algérie par la Métropole de Lyon, le 8 novembre 2017

**Ce rapport d'activité
est un travail collectif**

© Agence d'urbanisme,
mars 2018



Dôme géodésique de l'architecte Richard Buckminster Fuller
14^e Biennale d'Art contemporain de Lyon
Copyright Thierry Fournier - Métropole de Lyon



Métropole de Lyon

Etat
Département du Rhône
Sepal
Sytral
Epora
Pôle Métropolitain

Communautés d'agglomération

... Annonay Rhône Agglo
... Bassin de Bourg en Bresse*
... de la Porte de l'Isère
... Vienne Condrieu agglomération

Communautés de communes

... de l'Est Lyonnais
... de la Dombes
... de la Vallée du Garon
... des Monts du Lyonnais
... des Vallons du Lyonnais
... du Pays de l'Arbresle
... du Pays de l'Ozon
... du Pays Mornantais

Communes

... de Bourgoin-Jallieu
... de Lyon
... de Romans-sur-Isère
... de Tarare
... de Vaulx-en-Velin
... de Vénissieux
... de Villeurbanne

Syndicats mixtes des Scot

... de l'Ouest Lyonnais
... de la Boucle du Rhône en Dauphiné
... des Rives du Rhône
... du Beaujolais
... du Nord-Isère
... du Val de Saône-Dombes

**Agence de l'environnement
et de la maîtrise de l'énergie**

Agence régionale de santé*

Caisse des dépôts et consignations

**Chambre de commerce
et d'industrie de Lyon Métropole**

**Chambre de métiers
et de l'artisanat du Rhône**

Grand Lyon Habitat

Lyon Métropole Habitat

Opac du Rhône

**Syndicat mixte de transports
de l'aire métropolitaine lyonnaise**

Syndicat mixte des Plaines Mont d'or

Syndicat mixte du Grand Parc

Miribel Jonage

*** depuis le 1^{er} janvier 2018**

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu 23^e étage
129, rue Servient 69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3
Tél. : 04 81 92 33 00 - Télécopie : 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Association loi 1901 – n° 13 751 préfecture
N° SIRET : 31502836500049

Directeur de publication : Damien CAUDRON
Réfèrent : Angèle BALEYDIER